

ABONNEMENTS :

Table with subscription rates for Canada and the United States, including daily and weekly editions.

LE DEVOIR

Directeur : HENRI BOURASSA

Rédaction et Administration :

43 RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TELEPHONES :

ADMINISTRATION : MONTREAL 1
REDACTION : MONTREAL 10

FAIS CE QUE DOIS !

ANARCHIE IMPERIALE

L'importation d'armes par les Nationalistes irlandais est la conséquence logique du "coup" de l'Ulster.

Maintenant que les deux factions irlandaises sont armées et prêtes au combat, les autorités impériales concentrent leurs escadrons sur les côtes d'Irlande et se tiennent prêtes, disent les dépêches, "à empêcher tout nouveau débarquement d'armes et de munitions".

Si la guerre civile éclate demain, en Irlande, le gouvernement britannique se disculpera difficilement de la lourde faute qu'il a commise en laissant les chefs de l'Ulster fomenter l'émeute.

Le gouvernement de Londres prévoyait cette double tentative puisqu'il interdisait, il y a déjà quelques mois, l'importation des armes en Irlande.

On serait presque tenté de croire que les ministres anglais, éternels par l'interminable conflit parlementaire, ont pris la résolution désespérée de jeter l'une contre l'autre les deux populations irlandaises, afin de trouver un prétexte d'intervenir à main armée.

La seule autre explication possible, c'est que la sédition dans l'armée, et peut-être dans la flotte également, a pris de telles proportions que le gouvernement, incapable d'empêcher le débarquement des armes dans l'Ulster, a fermé les yeux sur le raid des Nationalistes, afin de rétablir l'équilibre!

Les leaders des deux partis, en Angleterre, paraissent enfin se rendre compte de la gravité de la situation. Fidèles à la grande tradition britannique, ils cherchent maintenant un terrain d'accord, au-dessus des partis, pour assurer le salut de la nation.

De toute façon, et quel que soit le dénouement, la crise irlandaise ne se dénouera point sans laisser le Royaume-Uni, et tout l'Empire britannique, dans un état périlleux de désorganisation.

Même si le conflit est évité en Irlande, ou facilement réprimé, l'autorité et l'ordre social, en Angleterre, ne se relèveront pas de sitôt des épreuves violentes qu'ils traversent en ce moment.

Sous un ministère radical-socialiste, en France, on a mis en prison, pour embauchage séduisant dans l'armée, des démagogues qui ont fait infiniment moins de mal réel à l'ordre public, en France, que Carson et ses complices, d'une part, et les leaders socialistes, de l'autre, n'en font en Angleterre.

Non, l'impunité scandaleuse dont jouissent aujourd'hui les meneurs torys et les suffragettes, et dont jouiront demain les émeutiers anarchistes, indique que la base de l'autorité, de l'ordre et de la liberté est profondément minée, en Angleterre.

Il y a deux ou trois mois, j'écrivais, ici même, que l'Angleterre est en pleine révolution, autant, pour le moins, que la France l'était deux ans après la prise de la Bastille.

Depuis, quelqu'un qui a été bien renseigné sur ce qui se passait à Londres, il y a quelques années, me racontait que, peu de temps avant sa mort, Edouard VII disait à son fils: "Vous serez roi d'Angleterre;... mais vous serez le dernier!"

La crise actuelle est-elle le commencement de la fin? Il ne faudrait pas beaucoup de faux pas pour entraîner tout le régime sur une pente fatale. Et alors les jours de l'Empire britannique seraient comptés.

Si la catastrophe se précipite, l'Irlande aura pris sa dure revanche du traitement qu'elle a subi pendant de si longs siècles. Je ne sais plus quel homme d'Etat anglais disait que l'Irlande est le crime vivant de l'Angleterre: elle semble en voie d'en devenir le châtiement suprême.

Henri BOURASSA.

LES COURS DE PHTISIOLOGIE

A L'INSTITUT BRUCHESI.

Les lecteurs du Devoir ont appris l'an dernier la création des cours de phthisiologie pour les médecins gradués, à l'Institut Bruchési.

Cette année l'ouverture s'en fera le 2 juin prochain.

Cette oeuvre nouvelle répond à une nécessité qui s'est fait sentir dans tous les pays où s'organise d'une façon méthodique et effective la lutte contre la peste blanche.

Le prof. Knoff mettra en exercice à son livre sur "la Tuberculose, maladie du peuple", cette année. Pour combattre avec succès

la tuberculose, il est besoin d'un gouvernement sage, de médecins bien instruits et d'un peuple intelligent.

Le médecin entre donc comme un élément essentiel dans la lutte; mais il faut pour cela qu'il soit bien instruit. S'il le veut, le médecin peut être un collaborateur inestimable à l'oeuvre de prévention, de guérison et d'éducation.

Cela ne vous rappelle-t-il pas le truc de la petite école où le règlement s'appuie sur l'unique pendule, réputée infallible, mais qui n'est pas insensible aux influences extérieures?

Qu'il s'agisse de jour ou de nuit, on se presse toujours. Comme si — pour employer une bonne vieille métaphore — le fleuve du temps ne nous entraînant pas assez vite, nous accélérions à force de rames notre course vers l'embouchure.

Un confrère, résumant hier la nouvelle loi des licences, disait: "Il ne devra pas être accordé de licence à un établissement situé à moins de deux cents pieds d'un couvent, d'un collège, d'une école ou d'une église."

Et ce but, qu'il soit permis de le dire, a déjà été atteint; c'est le témoignage même des médecins qui ont suivi ces cours l'été dernier.

L'opinion générale à l'heure présente est que cette instruction plus complète du médecin promet des résultats heureux, et doit un jour ou l'autre faire partie intégrante d'un programme d'organisation antituberculeuse.

Aussi, comme à une oeuvre bonne, les journaux de médecine du Canada et de l'étranger se sont intéressés au fonctionnement des Post-gradués et n'ont pas tari d'éloges à leur sujet. Des autorités médicales, dont le souci est de profiter de l'expérience de tous, tel le vice-président du sanatorium d'Etat du Michigan, désirent être renseignés sur ces cours.

Au reste, c'est un besoin compris par tous les pays où la lutte contre la tuberculose est organisée ou s'organise. L'an dernier, au moment où se complétait à l'Institut Bruchési, la création du cours des Post-gradués, Londres, Manchester, Leeds et Edimbourg inauguraient les leurs.

Devant de tels faits on ne peut que souhaiter du succès à ces entreprises où, comme toujours, le dévouement est à la base. Les éloges des uns, les encouragements pratiques des autres, et puis aussi, la muette indifférence de quelques-uns, en cette occasion, comme d'ailleurs en bien d'autres, permettront à cette oeuvre nouvelle de l'Institut Bruchési de poursuivre son but à l'avantage du peuple et des médecins.

Le peuple aura à côté du fléau une force nouvelle pour le vaincre.

Les médecins tireront un profit personnel dans leur clientèle privée, de ces cours, et n'auront pas à craindre la concurrence de leurs futurs collègues.

Comme l'an dernier, les cours de phthisiologie seront donnés par séries de quinze jours, et pour que l'instruction soit personnelle, le nombre des inscrits sera limité à dix pour chaque série.

Les médecins peuvent s'inscrire dès maintenant. Gaston LEURY.

BILLET DU SOIR.

SAGESSE.

On vient de décider, à Regina, d'avancer d'une heure, pendant la belle saison, les horloges, pendules et montres. On espère par là faire lever les gens de meilleure heure.

Cela ne vous rappelle-t-il pas le truc de la petite école où le règlement s'appuie sur l'unique pendule, réputée infallible, mais qui n'est pas insensible aux influences extérieures?

Qu'il s'agisse de jour ou de nuit, on se presse toujours. Comme si — pour employer une bonne vieille métaphore — le fleuve du temps ne nous entraînant pas assez vite, nous accélérions à force de rames notre course vers l'embouchure.

Un confrère, résumant hier la nouvelle loi des licences, disait: "Il ne devra pas être accordé de licence à un établissement situé à moins de deux cents pieds d'un couvent, d'un collège, d'une école ou d'une église."

Et ce but, qu'il soit permis de le dire, a déjà été atteint; c'est le témoignage même des médecins qui ont suivi ces cours l'été dernier.

L'opinion générale à l'heure présente est que cette instruction plus complète du médecin promet des résultats heureux, et doit un jour ou l'autre faire partie intégrante d'un programme d'organisation antituberculeuse.

Aussi, comme à une oeuvre bonne, les journaux de médecine du Canada et de l'étranger se sont intéressés au fonctionnement des Post-gradués et n'ont pas tari d'éloges à leur sujet.

Devant de tels faits on ne peut que souhaiter du succès à ces entreprises où, comme toujours, le dévouement est à la base. Les éloges des uns, les encouragements pratiques des autres, et puis aussi, la muette indifférence de quelques-uns, en cette occasion, comme d'ailleurs en bien d'autres, permettront à cette oeuvre nouvelle de l'Institut Bruchési de poursuivre son but à l'avantage du peuple et des médecins.

Le peuple aura à côté du fléau une force nouvelle pour le vaincre.

Les médecins tireront un profit personnel dans leur clientèle privée, de ces cours, et n'auront pas à craindre la concurrence de leurs futurs collègues.

Comme l'an dernier, les cours de phthisiologie seront donnés par séries de quinze jours, et pour que l'instruction soit personnelle, le nombre des inscrits sera limité à dix pour chaque série.

Les médecins peuvent s'inscrire dès maintenant. Gaston LEURY.

LES CAFES DE NUIT GAGNENT LEUR POINT

M. le juge Charbonneau maintient les procédures prises par les avocats des cafés de nuit, Kastel, Arbour, Arlington, J. M. Parker, Gravel Realty Company et ordonne au percepteur du revenu provincial de renouveler le permis de ces établissements.

Le succès de ceux-ci est donc complet, en dépit de la décision des commissaires des licences.

On demandait l'annulation de celle-ci parce que les commissaires ont outrepassé leur juridiction, qu'ils ont formé leur opinion avant d'avoir entendu toute la preuve, qu'ils n'ont donné aucun motif suffisant de leur décision.

Les appelants n'iaient aussi le droit des commissaires de refuser le renouvellement d'un permis, dont le propriétaire n'a encouru aucun reproche quant à son caractère personnel M. Charbonneau n'admet pas cette théorie.

Mais la loi contient un article, (926), qui oblige les commissaires, lorsqu'ils sont informés de désordres graves, d'avertir le permissionnaire que son permis ne sera pas renouvelé.

Les simplistes seront peut-être tentés de dire que toutes les lois ne sont pas aussi prévoyantes pour la généralité des citoyens, mais enfin, c'est comme cela.

M. le juge Charbonneau reproche énergiquement aussi aux commissaires d'avoir livré leur décision à la publicité avant d'avoir entendu toutes les parties. C'est à se demander, dit-il, si l'on ne devrait pas rappeler aux juges, qu'ils ne doivent pas communiquer avec le public dans l'exercice de leurs fonctions.

Enfin, ne pouvant renvoyer l'affaire devant les commissaires dont les fonctions expirent aujourd'hui, il ordonne au percepteur du revenu de renouveler les permis des cafés mentionnés plus haut.

P. S. — On nous demande ce matin si un épicer autorisé à vendre des liqueurs spiritueuses, peut ouvrir son établissement avant 7 heures 1/2 du matin et le fermer après 11 heures du soir.

Oui, à condition de ne vendre ni expédier de liqueurs spiritueuses avant 7 heures 1/2 du matin et 11 heures du soir, et 7 heures du soir, le samedi.

LES ACCUSATIONS DUGAL

CHERCHE-T-ON UN COMPROMIS?

Le personnel de la commission créée par la législature du Nouveau-Brunswick pour rechercher la vérité à propos des accusations portées par M. Dugal contre le premier ministre de cette province, n'est pas encore choisi.

On en conclut en certains milieux que des efforts se font pour étouffer l'affaire. Dans quel intérêt? Dans l'intérêt des deux partis probablement, car on ne voit jamais de pitié en politique lorsqu'il n'y a qu'un parti d'inculpé.

Le Globe de Saint-Jean, N.B., disait avant-hier: "Aucun concession-

LETTRE D'OTTAWA

A propos de l'édition canadienne de la "Menace." — La question des pommes de terre. — Autour du Nord-Canadien

Ottawa, 29. — Journée paisible. Les députés du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard qui siègent à gauche l'emploient presque toute à parler de l'opportunité pour le Canada de laisser entrer ici en franchise les patates des États-Unis; ceci assurerait en retour aux producteurs de patates canadiennes le libre accès du marché américain, une fois la défense d'importer le tubercule canadien aux États-Unis levée par le gouvernement de Washington.

Après quelques mots de M. Hazen, le ministre de la Navigation, au sujet des pilotes de la région de Québec, et des modifications qu'il entend faire dans la loi de la marine marchande, à ce sujet, la Chambre entend une protestation vive de M. Burnham contre une dépêche du Telegram, de Toronto. Ce journal, hostile à toute proposition d'assistance, par l'Etat, au Nord-Canadien, publiait mardi soir une longue dépêche sur la réunion conservatrice secrète du matin, à ce propos: il disait entre autres choses que MM. Bennett, Burnham et Nickle s'étaient déclarés ennemis de la proposition du ministère et avaient quitté la réunion, en guise de protestation.

L'AFFAIRE DE LA "MENACE"

Un peu plus loin, M. Pelletier rappelle que, le 2 avril dernier, il a distribué aux journalistes un mémoire communiqué à la Chambre, au sujet de cette interdiction de circulation de la Menace, mémoire renfermant des citations abondantes de cette feuille; et, dit-il, "presque tous les journaux, sans distinction de partis politiques, ont publié ce mémoire. Mais tous, si je ne me trompe, ont supprimé les citations; et ils n'ont dit qu'ils l'avaient fait par respect pour leurs lecteurs. Des députés, après avoir lu ces citations aux Débats, m'ont dit qu'il vaudrait mieux les en faire disparaître. Voilà l'espèce de littérature que certaines gens m'invitent à laisser distribuer parmi les Canadiens, au nom de la liberté de parole et de presse. Certaines des lettres que j'ai reçues à ce propos contenaient même des menaces de toutes sortes. Ma réponse à ces tentatives d'intimidation, c'est que j'obéirai à la loi et que je ferai mon devoir, quelles qu'en soient les conséquences. Voilà, pour l'édition américaine de la Menace. Quant à l'édition canadienne de cette feuille, nous en avons notifié le propriétaire que la même règle s'appliquerait. Et les éditeurs de cette feuille ont accusé réception de notre avis en publiant en caractères gras un article où ils admettent que nous avons raison, et où ils promettent de ne pas publier, à l'avenir, de littérature obscène et immorale. Nous leur dimmes alors que nous lèverions l'interdit, mais que s'ils tenaient pas leur parole, il leur serait de nouveau appliqué." M. Pelletier conclut ainsi: "Si j'oubliais que je suis ministre des postes pour tous les Canadiens, tant catholiques que protestants, et si j'étais assez étroit pour penser à refuser la circulation par la poste aux feuilles protestantes, des publications bien plus importantes que la Menace tomberaient sous le coup de mon interdiction. Mais la loi ne dit pas qu'il faut refuser le service des postes à un journal parce qu'il est à fond catholique ou protestant. Et je n'ai pas le droit de prononcer une telle interdiction contre l'un quelconque de ces journaux, pour cette seule raison. Mais la loi dit que nul journal, protestant ou catholique, n'a droit de publier de la littérature obscène, immorale ou calomnieuse. Et il ne me semble pas que nous puissions différer d'avis à ce propos." Il résulte donc de cette lettre que, jusqu'à nouvel ordre, l'édition canadienne de la Menace aura le libre accès du service des postes.

Après quelques mots de M. Hazen, le ministre de la Navigation, au sujet des pilotes de la région de Québec, et des modifications qu'il entend faire dans la loi de la marine marchande, à ce sujet, la Chambre entend une protestation vive de M. Burnham contre une dépêche du Telegram, de Toronto. Ce journal, hostile à toute proposition d'assistance, par l'Etat, au Nord-Canadien, publiait mardi soir une longue dépêche sur la réunion conservatrice secrète du matin, à ce propos: il disait entre autres choses que MM. Bennett, Burnham et Nickle s'étaient déclarés ennemis de la proposition du ministère et avaient quitté la réunion, en guise de protestation.

Un peu plus loin, M. Pelletier rappelle que, le 2 avril dernier, il a distribué aux journalistes un mémoire communiqué à la Chambre, au sujet de cette interdiction de circulation de la Menace, mémoire renfermant des citations abondantes de cette feuille; et, dit-il, "presque tous les journaux, sans distinction de partis politiques, ont publié ce mémoire. Mais tous, si je ne me trompe, ont supprimé les citations; et ils n'ont dit qu'ils l'avaient fait par respect pour leurs lecteurs. Des députés, après avoir lu ces citations aux Débats, m'ont dit qu'il vaudrait mieux les en faire disparaître. Voilà l'espèce de littérature que certaines gens m'invitent à laisser distribuer parmi les Canadiens, au nom de la liberté de parole et de presse. Certaines des lettres que j'ai reçues à ce propos contenaient même des menaces de toutes sortes. Ma réponse à ces tentatives d'intimidation, c'est que j'obéirai à la loi et que je ferai mon devoir, quelles qu'en soient les conséquences. Voilà, pour l'édition américaine de la Menace. Quant à l'édition canadienne de cette feuille, nous en avons notifié le propriétaire que la même règle s'appliquerait. Et les éditeurs de cette feuille ont accusé réception de notre avis en publiant en caractères gras un article où ils admettent que nous avons raison, et où ils promettent de ne pas publier, à l'avenir, de littérature obscène et immorale. Nous leur dimmes alors que nous lèverions l'interdit, mais que s'ils tenaient pas leur parole, il leur serait de nouveau appliqué." M. Pelletier conclut ainsi: "Si j'oubliais que je suis ministre des postes pour tous les Canadiens, tant catholiques que protestants, et si j'étais assez étroit pour penser à refuser la circulation par la poste aux feuilles protestantes, des publications bien plus importantes que la Menace tomberaient sous le coup de mon interdiction. Mais la loi ne dit pas qu'il faut refuser le service des postes à un journal parce qu'il est à fond catholique ou protestant. Et je n'ai pas le droit de prononcer une telle interdiction contre l'un quelconque de ces journaux, pour cette seule raison. Mais la loi dit que nul journal, protestant ou catholique, n'a droit de publier de la littérature obscène, immorale ou calomnieuse. Et il ne me semble pas que nous puissions différer d'avis à ce propos." Il résulte donc de cette lettre que, jusqu'à nouvel ordre, l'édition canadienne de la Menace aura le libre accès du service des postes.

Quant à l'édition canadienne de cette feuille, nous en avons notifié le propriétaire que la même règle s'appliquerait. Et les éditeurs de cette feuille ont accusé réception de notre avis en publiant en caractères gras un article où ils admettent que nous avons raison, et où ils promettent de ne pas publier, à l'avenir, de littérature obscène et immorale. Nous leur dimmes alors que nous lèverions l'interdit, mais que s'ils tenaient pas leur parole, il leur serait de nouveau appliqué." M. Pelletier conclut ainsi: "Si j'oubliais que je suis ministre des postes pour tous les Canadiens, tant catholiques que protestants, et si j'étais assez étroit pour penser à refuser la circulation par la poste aux feuilles protestantes, des publications bien plus importantes que la Menace tomberaient sous le coup de mon interdiction. Mais la loi ne dit pas qu'il faut refuser le service des postes à un journal parce qu'il est à fond catholique ou protestant. Et je n'ai pas le droit de prononcer une telle interdiction contre l'un quelconque de ces journaux, pour cette seule raison. Mais la loi dit que nul journal, protestant ou catholique, n'a droit de publier de la littérature obscène, immorale ou calomnieuse. Et il ne me semble pas que nous puissions différer d'avis à ce propos." Il résulte donc de cette lettre que, jusqu'à nouvel ordre, l'édition canadienne de la Menace aura le libre accès du service des postes.

Quant à l'édition canadienne de cette feuille, nous en avons notifié le propriétaire que la même règle s'appliquerait. Et les éditeurs de cette feuille ont accusé réception de notre avis en publiant en caractères gras un article où ils admettent que nous avons raison, et où ils promettent de ne pas publier, à l'avenir, de littérature obscène et immorale. Nous leur dimmes alors que nous lèverions l'interdit, mais que s'ils tenaient pas leur parole, il leur serait de nouveau appliqué." M. Pelletier conclut ainsi: "Si j'oubliais que je suis ministre des postes pour tous les Canadiens, tant catholiques que protestants, et si j'étais assez étroit pour penser à refuser la circulation par la poste aux feuilles protestantes, des publications bien plus importantes que la Menace tomberaient sous le coup de mon interdiction. Mais la loi ne dit pas qu'il faut refuser le service des postes à un journal parce qu'il est à fond catholique ou protestant. Et je n'ai pas le droit de prononcer une telle interdiction contre l'un quelconque de ces journaux, pour cette seule raison. Mais la loi dit que nul journal, protestant ou catholique, n'a droit de publier de la littérature obscène, immorale ou calomnieuse. Et il ne me semble pas que nous puissions différer d'avis à ce propos." Il résulte donc de cette lettre que, jusqu'à nouvel ordre, l'édition canadienne de la Menace aura le libre accès du service des postes.

Quant à l'édition canadienne de cette feuille, nous en avons notifié le propriétaire que la même règle s'appliquerait. Et les éditeurs de cette feuille ont accusé réception de notre avis en publiant en caractères gras un article où ils admettent que nous avons raison, et où ils promettent de ne pas publier, à l'avenir, de littérature obscène et immorale. Nous leur dimmes alors que nous lèverions l'interdit, mais que s'ils tenaient pas leur parole, il leur serait de nouveau appliqué." M. Pelletier conclut ainsi: "Si j'oubliais que je suis ministre des postes pour tous les Canadiens, tant catholiques que protestants, et si j'étais assez étroit pour penser à refuser la circulation par la poste aux feuilles protestantes, des publications bien plus importantes que la Menace tomberaient sous le coup de mon interdiction. Mais la loi ne dit pas qu'il faut refuser le service des postes à un journal parce qu'il est à fond catholique ou protestant. Et je n'ai pas le droit de prononcer une telle interdiction contre l'un quelconque de ces journaux, pour cette seule raison. Mais la loi dit que nul journal, protestant ou catholique, n'a droit de publier de la littérature obscène, immorale ou calomnieuse. Et il ne me semble pas que nous puissions différer d'avis à ce propos." Il résulte donc de cette lettre que, jusqu'à nouvel ordre, l'édition canadienne de la Menace aura le libre accès du service des postes.

Quant à l'édition canadienne de cette feuille, nous en avons notifié le propriétaire que la même règle s'appliquerait. Et les éditeurs de cette feuille ont accusé réception de notre avis en publiant en caractères gras un article où ils admettent que nous avons raison, et où ils promettent de ne pas publier, à l'avenir, de littérature obscène et immorale. Nous leur dimmes alors que nous lèverions l'interdit, mais que s'ils tenaient pas leur parole, il leur serait de nouveau appliqué." M. Pelletier conclut ainsi: "Si j'oubliais que je suis ministre des postes pour tous les Canadiens, tant catholiques que protestants, et si j'étais assez étroit pour penser à refuser la circulation par la poste aux feuilles protestantes, des publications bien plus importantes que la Menace tomberaient sous le coup de mon interdiction. Mais la loi ne dit pas qu'il faut refuser le service des postes à un journal parce qu'il est à fond catholique ou protestant. Et je n'ai pas le droit de prononcer une telle interdiction contre l'un quelconque de ces journaux, pour cette seule raison. Mais la loi dit que nul journal, protestant ou catholique, n'a droit de publier de la littérature obscène, immorale ou calomnieuse. Et il ne me semble pas que nous puissions différer d'avis à ce propos." Il résulte donc de cette lettre que, jusqu'à nouvel ordre, l'édition canadienne de la Menace aura le libre accès du service des postes.

Quant à l'édition canadienne de cette feuille, nous en avons notifié le propriétaire que la même règle s'appliquerait. Et les éditeurs de cette feuille ont accusé réception de notre avis en publiant en caractères gras un article où ils admettent que nous avons raison, et où ils promettent de ne pas publier, à l'avenir, de littérature obscène et immorale. Nous leur dimmes alors que nous lèverions l'interdit, mais que s'ils tenaient pas leur parole, il leur serait de nouveau appliqué." M. Pelletier conclut ainsi: "Si j'oubliais que je suis ministre des postes pour tous les Canadiens, tant catholiques que protestants, et si j'étais assez étroit pour penser à refuser la circulation par la poste aux feuilles protestantes, des publications bien plus importantes que la Menace tomberaient sous le coup de mon interdiction. Mais la loi ne dit pas qu'il faut refuser le service des postes à un journal parce qu'il est à fond catholique ou protestant. Et je n'ai pas le droit de prononcer une telle interdiction contre l'un quelconque de ces journaux, pour cette seule raison. Mais la loi dit que nul journal, protestant ou catholique, n'a droit de publier de la littérature obscène, immorale ou calomnieuse. Et il ne me semble pas que nous puissions différer d'avis à ce propos." Il résulte donc de cette lettre que, jusqu'à nouvel ordre, l'édition canadienne de la Menace aura le libre accès du service des postes.

Quant à l'édition canadienne de cette feuille, nous en avons notifié le propriétaire que la même règle s'appliquerait. Et les éditeurs de cette feuille ont accusé réception de notre avis en publiant en caractères gras un article où ils admettent que nous avons raison, et où ils promettent de ne pas publier, à l'avenir, de littérature obscène et immorale. Nous leur dimmes alors que nous lèverions l'interdit, mais que s'ils tenaient pas leur parole, il leur serait de nouveau appliqué." M. Pelletier conclut ainsi: "Si j'oubliais que je suis ministre des postes pour tous les Canadiens, tant catholiques que protestants, et si j'étais assez étroit pour penser à refuser la circulation par la poste aux feuilles protestantes, des publications bien plus importantes que la Menace tomberaient sous le coup de mon interdiction. Mais la loi ne dit pas qu'il faut refuser le service des postes à un journal parce qu'il est à fond catholique ou protestant. Et je n'ai pas le droit de prononcer une telle interdiction contre l'un quelconque de ces journaux, pour cette seule raison. Mais la loi dit que nul journal, protestant ou catholique, n'a droit de publier de la littérature obscène, immorale ou calomnieuse. Et il ne me semble pas que nous puissions différer d'avis à ce propos." Il résulte donc de cette lettre que, jusqu'à nouvel ordre, l'édition canadienne de la Menace aura le libre accès du service des postes.

Quant à l'édition canadienne de cette feuille, nous en avons notifié le propriétaire que la même règle s'appliquerait. Et les éditeurs de cette feuille ont accusé réception de notre avis en publiant en caractères gras un article où ils admettent que nous avons raison, et où ils promettent de ne pas publier, à l'avenir, de littérature obscène et immorale. Nous leur dimmes alors que nous lèverions l'interdit, mais que s'ils tenaient pas leur parole, il leur serait de nouveau appliqué." M. Pelletier conclut ainsi: "Si j'oubliais que je suis ministre des postes pour tous les Canadiens, tant catholiques que protestants, et si j'étais assez étroit pour penser à refuser la circulation par la poste aux feuilles protestantes, des publications bien plus importantes que la Menace tomberaient sous le coup de mon interdiction. Mais la loi ne dit pas qu'il faut refuser le service des postes à un journal parce qu'il est à fond catholique ou protestant. Et je n'ai pas le droit de prononcer une telle interdiction contre l'un quelconque de ces journaux, pour cette seule raison. Mais la loi dit que nul journal, protestant ou catholique, n'a droit de publier de la littérature obscène, immorale ou calomnieuse. Et il ne me semble pas que nous puissions différer d'avis à ce propos." Il résulte donc de cette lettre que, jusqu'à nouvel ordre, l'édition canadienne de la Menace aura le libre accès du service des postes.

Quant à l'édition canadienne de cette feuille, nous en avons notifié le propriétaire que la même règle s'appliquerait. Et les éditeurs de cette feuille ont accusé réception de notre avis en publiant en caractères gras un article où ils admettent que nous avons raison, et où ils promettent de ne pas publier, à l'avenir, de littérature obscène et immorale. Nous leur dimmes alors que nous lèverions l'interdit, mais que s'ils tenaient pas leur parole, il leur serait de nouveau appliqué." M. Pelletier conclut ainsi: "Si j'oubliais que je suis ministre des postes pour tous les Canadiens, tant catholiques que protestants, et si j'étais assez étroit pour penser à refuser la circulation par la poste aux feuilles protestantes, des publications bien plus importantes que la Menace tomberaient sous le coup de mon interdiction. Mais la loi ne dit pas qu'il faut refuser le service des postes à un journal parce qu'il est à fond catholique ou protestant. Et je n'ai pas le droit de prononcer une telle interdiction contre l'un quelconque de ces journaux, pour cette seule raison. Mais la loi dit que nul journal, protestant ou catholique, n'a droit de publier de la littérature obscène, immorale ou calomnieuse. Et il ne me semble pas que nous puissions différer d'avis à ce propos." Il résulte donc de cette lettre que, jusqu'à nouvel ordre, l'édition canadienne de la Menace aura le libre accès du service des postes.

Quant à l'édition canadienne de cette feuille, nous en avons notifié le propriétaire que la même règle s'appliquerait. Et les éditeurs de cette feuille ont accusé réception de notre avis en publiant en caractères gras un article où ils admettent que nous avons raison, et où ils promettent de ne pas publier, à l'avenir, de littérature obscène et immorale. Nous leur dimmes alors que nous lèverions l'interdit, mais que s'ils tenaient pas leur parole, il leur serait de nouveau appliqué." M. Pelletier conclut ainsi: "Si j'oubliais que je suis ministre des postes pour tous les Canadiens, tant catholiques que protestants, et si j'étais assez étroit pour penser à refuser la circulation par la poste aux feuilles protestantes, des publications bien plus importantes que la Menace tomberaient sous le coup de mon interdiction. Mais la loi ne dit pas qu'il faut refuser le service des postes à un journal parce qu'il est à fond catholique ou protestant. Et je n'ai pas le droit de prononcer une telle interdiction contre l'un quelconque de ces journaux, pour cette seule raison. Mais la loi dit que nul journal, protestant ou catholique, n'a droit de publier de la littérature obscène, immorale ou calomnieuse. Et il ne me semble pas que nous puissions différer d'avis à ce propos." Il résulte donc de cette lettre que, jusqu'à nouvel ordre, l'édition canadienne de la Menace aura le libre accès du service des postes.

Quant à l'édition canadienne de cette feuille, nous en avons notifié le propriétaire que la même règle s'appliquerait. Et les éditeurs de cette feuille ont accusé réception de notre avis en publiant en caractères gras un article où ils admettent que nous avons raison, et où ils promettent de ne pas publier, à l'avenir, de littérature obscène et immorale. Nous leur dimmes alors que nous lèverions l'interdit, mais que s'ils tenaient pas leur parole, il leur serait de nouveau appliqué." M. Pelletier conclut ainsi: "Si j'oubliais que je suis ministre des postes pour tous les Canadiens, tant catholiques que protestants, et si j'étais assez étroit pour penser à refuser la circulation par la poste aux feuilles protestantes, des publications bien plus importantes que la Menace tomberaient sous le coup de mon interdiction. Mais la loi ne dit pas qu'il faut refuser le service des postes à un journal parce qu'il est à fond catholique ou protestant. Et je n'ai pas le droit de prononcer une telle interdiction contre l'un quelconque de ces journaux, pour cette seule raison. Mais la loi dit que nul journal, protestant ou catholique, n'a droit de publier de la littérature obscène, immorale ou calomnieuse. Et il ne me semble pas que nous puissions différer d'avis à ce propos." Il résulte donc de cette lettre que, jusqu'à nouvel ordre, l'édition canadienne de la Menace aura le libre accès du service des postes.

Quant à l'édition canadienne de cette feuille, nous en avons notifié le propriétaire que la même règle s'appliquerait. Et les éditeurs de cette feuille ont accusé réception de notre avis en publiant en caractères gras un article où ils admettent que nous avons raison, et où ils promettent de ne pas publier, à l'avenir, de littérature obscène et immorale. Nous leur dimmes alors que nous lèverions l'interdit, mais que s'ils tenaient pas leur parole, il leur serait de nouveau appliqué." M. Pelletier conclut ainsi: "Si j'oubliais que je suis ministre des postes pour tous les Canadiens, tant catholiques que protestants, et si j'étais assez étroit pour penser à refuser la circulation par la poste aux feuilles protestantes, des publications bien plus importantes que la Menace tomberaient sous le coup de mon interdiction. Mais la loi ne dit pas qu'il faut refuser le service des postes à un journal parce qu'il est à fond catholique ou protestant. Et je n'ai pas le droit de prononcer une telle interdiction contre l'un quelconque de ces journaux, pour cette seule raison. Mais la loi dit que nul journal, protestant ou catholique, n'a droit de publier de la littérature obscène, immorale ou calomnieuse. Et il ne me semble pas que nous puissions différer d'avis à ce propos." Il résulte donc de cette lettre que, jusqu'à nouvel ordre, l'édition canadienne de la Menace aura le libre accès du service des postes.

Quant à l'édition canadienne de cette feuille, nous en avons notifié le propriétaire que la même règle s'appliquerait. Et les éditeurs de cette feuille ont accusé réception de notre avis en publiant en caractères gras un article où ils admettent que nous avons raison, et où ils promettent de ne pas publier, à l'avenir, de littérature obscène et immorale. Nous leur dimmes alors que nous lèverions l'interdit, mais que s'ils tenaient pas leur parole, il leur serait de nouveau appliqué." M. Pelletier conclut ainsi: "Si j'oubliais que je suis ministre des postes pour tous les Canadiens, tant catholiques que protestants, et si j'étais assez étroit pour penser à refuser la circulation par la poste aux feuilles protestantes, des publications bien plus importantes que la Menace tomberaient sous le coup de mon interdiction. Mais la loi ne dit pas qu'il faut refuser le service des postes à un journal parce qu'il est à fond catholique ou protestant. Et je n'ai pas le droit de prononcer une telle interdiction contre l'un quelconque de ces journaux, pour cette seule raison. Mais la loi dit que nul journal, protestant ou catholique, n'a droit de publier de la littérature obscène, immorale ou calomnieuse. Et il ne me semble pas que nous puissions différer d'avis à ce propos." Il résulte donc de cette lettre que, jusqu'à nouvel ordre, l'édition canadienne de la Menace aura le libre accès du service des postes.

CHRONIQUE RELIGIEUSE ROME ET LE MONDE

LE BIENHEUREUX DE MONTFORT

Le 28 avril, au soir, durant que retentit la belle acclamation qu'a écrite Charles Bordes...

Les Pères de la Compagnie de Marie célèbrent leur bienheureux fondateur. Unies à eux, les filles de la Sagesse sont là recueillies...

Une voix bien connue dans notre diocèse, celle du Révérend Père Conan, S.M.M., chanta les vertus de Montfort.

MORT DE M. L'ABBE FILIATRAULT, P.S.S.

M. l'abbé Jean-Emmanuel Filiatraul, P.S.S., est mort hier après-midi, à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 78 ans.

M. l'abbé Filiatraul était né à Sainte-Rose de Laval, le 26 juillet 1836, d'Emmanuel Filiatraul et de Marguerite Filiatraul.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

LE CENTENAIRE CARTIER

Importante assemblée du comité hier soir. — Sir Charles Tupper fera le dévoilement de la statue

Le Comité du Centenaire Cartier a tenu hier après-midi l'une des plus importantes réunions depuis sa formation.

On a d'abord appris avec beaucoup de plaisir que M. Thomas Chagnon, conseiller législatif, fera le panegyrique de Cartier au dévoilement du monument à Montréal.

On a décidé ensuite de créer un nouveau sous-comité à Ottawa pour s'occuper de la manifestation locale en l'honneur de Cartier.

Un des faits les plus marquants de cette splendide cérémonie sera la présence de sir Charles Tupper, seul père survivant de la Confédération, qui fera lui-même le dévoilement du monument.

Le drapeau officiel du centenaire a été adopté. Il est fort artistique et représente admirablement l'idée de la manifestation de septembre.

Ces invitations comprennent : Le gouvernement britannique, Le gouvernement de la République Française.

PROGRAMME OFFICIEL DE LA CELEBRATION DU CENTENAIRE CARTIER

MERCREDI, 9 SEPTEMBRE, JOUR DE FETE CIVIQUE.

MARDI, 8 SEPTEMBRE — JOUR MILITAIRE

JEUDI, 10 SEPTEMBRE

VENDREDI, 11 SEPTEMBRE

MERCREDI, 9 SEPTEMBRE, JOUR DE FETE CIVIQUE.

A.M.—Visite de la ville, par les délégués et descente des Rapides de Lachine.

P.M.—Parade d'automobiles décorées et ornées de fleurs.

Soir.—Banquet offert aux délégués par le Comité du Centenaire Cartier.

JEUDI, 10 SEPTEMBRE

Dans l'après-midi : Dévoilement du Monument Cartier à Saint-Antoine sur Richelieu.

VENDREDI, 11 SEPTEMBRE

A.M.—Célébration à Ottawa, discours au pied du monument Cartier.

Soir.—Illumination du fleuve et des vaisseaux dans le port.

SAMEDI, 12 SEPTEMBRE — Avant-midi et après-midi.

P.M.—Manifestation à Québec. Dévoilement du monument Cartier.

LES JOURNAUX DE PARIS

UN BON NOMBRE D'ENTRE EUX DECLARENT QUE LES RECENTES ELECTIONS NE CHANGENT RIEN DE L'ETAT DE CHOSES ACTUEL.

Paris, 30.—La presse parisienne, commentant les résultats du premier tour de scrutin, est unanime à reconnaître que la nouvelle chambre sera, à peu de chose près, semblable à la précédente.

Le "Rapport", après avoir fait cette constatation, ajoute qu'aucun parti ne pourra former une majorité stable.

"Il est impossible de dégager les noms de candidats qui se servent de mêmes mots, sans se rattacher aux mêmes idées."

La République Française, dit que les élections ont prouvé que le suffrage universel est défavorable au radicalisme.

"Les élections prouvent que le pays aime les situations nettes, dit le "Radical".

IL EST DE BONNE POLITIQUE DE BIEN SERVIR LE PUBLIC

LETRE D'OTTAWA

(Suite de la 1ère page) à condition toutefois de respecter la morale et la vérité.

DANS LES PATATES

Mardi soir, à une heure avancée de la séance, M. Loggie, un député de Nouveau-Brunswick, demandait au ministre des finances l'admission au Canada, libre de droits d'entrée, des pommes de terre américaines.

M. Loggie, un député de Nouveau-Brunswick, demandait au ministre des finances l'admission au Canada, libre de droits d'entrée, des pommes de terre américaines.

M. Loggie, un député de Nouveau-Brunswick, demandait au ministre des finances l'admission au Canada, libre de droits d'entrée, des pommes de terre américaines.

LES JOURNAUX DE PARIS

UN BON NOMBRE D'ENTRE EUX DECLARENT QUE LES RECENTES ELECTIONS NE CHANGENT RIEN DE L'ETAT DE CHOSES ACTUEL.

Paris, 30.—La presse parisienne, commentant les résultats du premier tour de scrutin, est unanime à reconnaître que la nouvelle chambre sera, à peu de chose près, semblable à la précédente.

Le "Rapport", après avoir fait cette constatation, ajoute qu'aucun parti ne pourra former une majorité stable.

"Il est impossible de dégager les noms de candidats qui se servent de mêmes mots, sans se rattacher aux mêmes idées."

La République Française, dit que les élections ont prouvé que le suffrage universel est défavorable au radicalisme.

"Les élections prouvent que le pays aime les situations nettes, dit le "Radical".

IL EST DE BONNE POLITIQUE

DE BIEN SERVIR LE PUBLIC

Tous les employés du Grand-Tronc et du Grand-Tronc-Pacifique ont reçu un communiqué sorti du bureau du président.

M. Chamberlin insiste sur le droit du public à demander le meilleur service possible des employés.

RESOLUTIONS DE FELICITATIONS

Québec, 30 — Le comité central permanent de l'Action Sociale Catholique, dont S. E. le cardinal Bégin est fondateur, a adopté hier une résolution de félicitations au vénéral archevêque.

PETITES ANNONCES SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS BARBIERS demandés, méthode moderne. Système Moler, établi depuis 22 ans.

ELECTROLOGIERS

Electrologiers pour 8 appartements de 110 en montant. Poêles à gaz de \$2 en montant.

EMPLOI DEMANDE

Jeune homme, 24 ans, expérience de huit années dans travail de bureau, demande position, secrétaire ou assistant comptable.

SOLLICITEURS

Solliciteurs à domicile demandés pour persuader les gens qui demeurent dans de petites cabanes, ou maisons incomplètes.

À LOUER

Rue Mance. — Logement moderne, sept appartements, plancher bois franc, fourniture eau chaude, gaz, électricité.

BUREAUX A LOUER

Edifice Wilson 17 cote PLACE D'ARMES

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES A LOUER

LOGEMENT A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

RESIDENCE D'ETE

RESIDENCE D'ETE A LOUER

A VENDRE

A VENDRE

A VENDRE

MAISON A VENDRE

PROPRIETE A VENDRE

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avo. cat. 76 rue Saint-Gabriel. Tél. Bell, Main 2679.

LEOPOLD BARRY LL.B.

C. H. CAHAN, C. R.

ANATOLE VANIER, B.A., LL.B.

GUY VANIER, B. A., LL.L.

NOTAIRES

MEDECINS

ARCHITECTES

ACHILLE DAVID

RODOLPHE BEDARD

CHARLES HURTUBISE

PEINTRES-DECORATEURS

HOTELS

LE ROYAL GEORGE

HOTEL RIENDEAU

VICTORIA HOTEL

DOMINION COAL COMPANY

SERRURES

SUCCESSION ALPHONSE A. GRANGER

STENO-DACTYLOGRAPHIE

DEMERS & GAUTHIER

Docteur A. DESJARDINS

DENTISTES

Dr Ernest Charron

INGENIEURS CIVILS ET ARPEUTEURS

De GASPE BEAUBIEN

HURTUBISE & HURTUBISE

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

SURVEYER & FRIGON

ARCHITECTES

ACHILLE DAVID

RODOLPHE BEDARD

CHARLES HURTUBISE

PEINTRES-DECORATEURS

HOTELS

LE ROYAL GEORGE

HOTEL RIENDEAU

VICTORIA HOTEL

DOMINION COAL COMPANY

SERRURES

SUCCESSION ALPHONSE A. GRANGER

STENO-DACTYLOGRAPHIE

DEMERS & GAUTHIER

LA VIE DE LOUIS VEUILLON COUPON No 4 30 avril 1914 LE DEVOIR

# LA COMMISSION SCOLAIRE D'OTTAWA

### La lutte entre les deux factions continue.

#### Les catholiques anglais veulent empêcher la commission d'emprunter pour construire de nouvelles écoles

(Spécial au "Devoir")

Ottawa, 30. — Les partisans de la séparation des catholiques sur le terrain scolaire ont enfin découvert leur jeu à l'Assemblée de la commission. Leur attitude d'hier soir et la déclaration précise d'un de leurs chefs ont démontré clairement qu'ils sont prêts à passer aux écoles publiques neutres plutôt que de rester avec les catholiques canadiens-français. Pas un mot de la question de l'enseignement religieux n'a été dit par les séparatistes. Si les procédures intentées par les séparatistes devant les cours de la province devaient triompher, la commission scolaire n'aurait pas le droit de rénumérer aucun instituteur ou institutrice qui ne possède pas de diplômes ou de certificat du département de l'instruction publique. Or, presque tous les Frères et les Soeurs ont passé des examens spéciaux, mais on ne leur a jamais accordé de certificats d'enseignement. Cet appel d'un certain nombre de catholiques aux tribunaux de la province, pour forcer d'autres catholiques à accepter les inspecteurs protestants dans les écoles séparées, est le coup le plus direct qui ait jamais été porté aux écoles séparées dans tout le Dominion.

Les séparatistes ont déclaré que bientôt la commission scolaire n'aura pas besoin d'emprunter d'argent pour la construction de nouvelles écoles, parce que les catholiques de langue anglaise sortiraient en assez grand nombre pour laisser de la place aux enfants canadiens-français.

#### LA SEANCE

L'Assemblée d'hier soir avait attiré un grand nombre de contribuables qui avaient appris que les commissaires séparatistes avaient obtenu une injonction contre la commission. Le Dr Freeland et M. Cain ont pris leurs sièges et tout de suite se sont montrés tous deux à la hauteur de la situation. La séance vient à peine de commencer que M. Genest apprend que sa fille malade depuis quelque temps va être transportée à l'hôpital dans un état très grave. On parle d'ajourner la séance mais M. Genest se refuse en déclarant que l'intérêt public doit passer avant tout et que dut-il y laisser sa vie il ne failira pas à la tâche.

Puis, M. Genest explique le but de l'Assemblée, qui est de voter le règlement concernant l'emprunt d'argent pour la construction de nouvelles écoles. Les commissaires O'Neill, Sims, Lanigan s'opposent à la procédure suivie en cette occa-

sion. M. O'Neill devient si injurieux pour ses confrères que le président est obligé de le rappeler à l'ordre.

Le Dr Freeland, appuyé par MM. Armstrong et S. Germain, propose que la première lecture du règlement soit adoptée.

En amendement, M. Lanigan, appuyé par M. Sims, propose que la question d'emprunt soit renvoyée à plus tard, jusqu'à ce que la division soit faite entre les catholiques de langue française et les catholiques d'autres nationalités, chaque section devant voir à ses propres affaires.

Cet amendement est déclaré hors d'ordre par le président vu qu'il est la même cause pratiquement que la demande de séparation déjà présentée par M. Lanigan et rejetée par la commission.

M. O'Neill demande au président s'il n'a pas encore reçu de document concernant cet emprunt.

M. Genest lit alors les télégrammes reçus par la commission, lui annonçant qu'une injonction a été émise par le juge en chef de la Cour du Banc du Roi empêchant l'adoption de tout règlement en vue d'emprunter quelque somme d'argent parce que "vous n'avez pas suivi les règlements du département de l'instruction publique, aussi vous enjoignant de ne pas employer et de ne pas payer des instituteurs non qualifiés."

Cette injonction empêche donc la commission non seulement d'emprunter de l'argent pour la construction de nouvelles écoles, mais elle arrête le paiement des salaires des Frères et des Soeurs enseignant, qui ont suivi les cours, subi victorieusement les examens exigés, mais qui par le mauvais vouloir du département de l'instruction publique n'ont pas encore reçu leurs diplômes ou le permis d'enseigner.

Le vote est pris sur la motion principale. En voici le résultat :

En faveur de la motion Freeland: MM. Genest, Armstrong, Bettes, Bourcier, Cain, Freeland, Laroche, Lemieux, Raymond, Rioux, St-Germain, — 11.

Contre la motion: MM. Brennan, Finn, Lanigan, MacKell, O'Neill, Sims, — 6.

Le Dr Freeland propose ensuite, appuyé par MM. Armstrong et Saint-Germain, la deuxième et troisième lecture du règlement avec la suspension des règles ordinaires. La discussion se continue un certain temps, puis M. Bettes propose, appuyé par M. Armstrong que, considérant la maladie de la fille de M. Genest la séance soit levée.

**MAGIC BAKING POWDER**  
CONTAINS NO ALUMINUM

PLUSIEURS MARQUES DE POUDRE À FÂTE CONTIENNENT DE L'ALUMINUM QUI EST UN ACIDE NUISIBLE. LES INGRÉDIENTS DE LA POUDRE À FÂTE AVEC ALUMINUM, SONT RAREMENT IMPRIMÉS SUR L'ÉTIQUETTE. S'ils le sont, L'ALUMINUM EST ORDINAIREMMENT INDICÉ COMME) SULPHATE D'ALUMINA OU SULPHATE DE SOUDE ALUMINEUX.

LA POUDRE À FÂTE MAGIC NE CONTIENT PAS D'ALUMINUM.

LA SEULE POUDRE À FÂTE BIEN CONNUE, DE PRIX MOYEN, FABRIQUÉE AU CANADA QUI NE CONTIENT PAS D'ALUMINUM ET DONT TOUS LES INGRÉDIENTS SONT CLAIREMENT INDICÉS SUR L'ÉTIQUETTE.

**E. W. GILLETT COMPANY LIMITED**  
WINNIPEG TORONTO, ONT. MONTREAL

## AUTOUR DU REMANIEMENT DANS QUEBEC

### Une réunion secrète des conservateurs canadiens-français de Québec

Ottawa, 29. — Il y a eu hier, mardi soir, dans le bureau des whips conservateurs, une réunion fermée des députés conservateurs canadiens-français de Québec, sous la présidence de M. Pelletier, le ministre des Postes. Il s'agissait de régler le cas de M. Ames, dans le remaniement des comtés de Montréal. M. Ames, député de Saint-Antoine, assistait à cette réunion.

En autant que les murs ont des oreilles il paraît que la discussion a été plutôt longue, mais assez paisible. On sait que, dans le plan original du remaniement des comtés dans la cité de Montréal, il y avait entre autres deux comtés délimités comme suit : le premier, composé de la ville de Westmount, et de partie des quartiers Saint-Joseph et Saint-André ; le second, formé de Saint-Henri, de Sainte-Cunégonde et de partie de Saint-Gabriel.

Ce projet semblait acceptable aux deux partis, du moins les représentants de la province de Québec à la commission du remaniement semblaient s'être mis d'accord sur ce point. Mais, il y a quelques jours, un nouveau projet survenait, qui renversait toute cette proposition. Il s'agissait de mettre Saint-Henri avec Westmount, dans un comté, et Saint-André, Saint-Joseph et Sainte-Cunégonde dans le comté nommé Saint-Antoine.

M. Ames s'opposait formellement à ce remaniement. Et il aurait fait valoir ses raisons au petit comité réuni mardi soir. On dit même qu'il aurait tenté de convaincre les assistants de l'opportunité de faire — autant que possible, dans la ville de Montréal, des comtés anglais, qui seraient plus sûrs pour les conservateurs que des comtés français, en-

clins soit au libéralisme, soit au nationalisme. Plusieurs députés se sont levés et ont récriés en ce qui a trait à la question de donner le plus de députés anglais possible à la ville de Montréal, et l'on aurait débattu ce point assez longuement. A la fin, les députés canadiens-français conservateurs qui assistaient à cette réunion auraient approuvé le projet de former un comté de Westmount, de Saint-Henri et Sainte-Cunégonde, et un second de Saint-André et de Saint-Joseph. De la sorte, aux prochaines élections, M. Coderre pourrait, s'il le voulait, être candidat dans le premier, tandis que M. Ames le serait dans le second. La réunion s'est terminée sur cette décision.

Saint-Antoine, dans ce cas, aurait une population approximative de 33,000, tandis que celui dans lequel Sainte-Cunégonde serait versée en aurait au moins 55,000. A supposer que le représentant conservateur à la commission du remaniement y souscrive, il est peu probable que le représentant du parti libéral l'accepte; vu qu'elle entraînerait un changement complet du projet de remaniement actuel pour toute l'île de Montréal.

La réunion qui a eu lieu mardi soir, à la chambre des whips conservateurs, il n'aurait été que fort incidemment question de remaniement des autres comtés. Mais, par M. Pelletier, à tout prêt, un projet de remaniement complet dont il saisi la Chambre, s'il ne réussit pas à s'entendre avec M. Beland. Ce projet est préparé depuis plusieurs semaines et il assurera, dit-on, aux conservateurs, une victoire quasi-certaine dans 39 des 65 comtés québécois, et leur de très bonnes chances de succès dans 15 autres.

#### CHOSSES MUNICIPALES

### LES COMMISSAIRES SE METTENT AU COURANT

ILS TIENNENT UNE SEANCE SPECIALE POUR SE RENSEIGNER SUR LA QUESTION DE L'AQUEDUC. — L'ÉCHEVIN GIROUX ET LES COMMISSAIRES SPECIALES.

#### BANQUET SAINT-PIERRE

L'échevin Giroux est d'avis que l'événement en chef de la ville, M. Lauréneau, trouvera la formation des commissions spéciales du conseil légal.

Le représentant du quartier Saint-Jacques croit que ces commissions seront de plus d'un grand secours aux commissaires en leur traquant pour ainsi dire le travail, car avec la besogne qu'ils ont devant eux en grande abondance, ils ne peuvent que profiter de l'aide qui leur sera fournie par ces corps auxiliaires.

M. Giroux ne veut pas l'abolition du bureau des commissaires comme M. le maire Martin, mais il voudrait un changement. Les commissions devraient avoir le pouvoir de décréter toutes les dépenses d'argent et les commissaires auraient par ailleurs le droit de surveiller ces dépenses et d'y opposer leur veto au cas où ils les trouveraient inutiles. Là devrait se borner le rôle des commissaires.

M. Giroux ne veut pas dire si les contrôleurs avec les fonctions qu'il leur assigne devraient être choisis par les électeurs de toute la ville ou par le conseil. Il déclare simplement que le poste devrait être donné aux meilleurs hommes.

#### LA QUESTION DE L'AQUEDUC

Le bureau des commissaires a tenu hier une réunion spéciale pour entendre les explications de l'ingénieur en chef sur la question de l'aqueduc et sur le contrat qui a été donné pour l'élargissement de la conduite actuelle à la compagnie Cook.

Maintenant que le bureau est au fait, pourra se mettre immédiatement à l'étude de la question de l'aqueduc.

#### BANQUET SAINT-PIERRE

Hier soir, avait lieu à Duvernay, un banquet en l'honneur de M. J. B. Saint-Pierre, le nouvel échevin de ce quartier, offert par le Club La Casquette.

Le banquet était présidé par M. le docteur J. A. Lacombe, qui avait à sa droite M. J. B. Saint-Pierre, l'hôte d'honneur, et à sa gauche, M. Alphonse Verrière, le député ouvrier de Maisonneuve. On remarquait aussi à la table d'honneur: MM. les commissaires Hébert et McDonald; MM. les échevins L. A. Lapointe, Létourneau, Mayrand, Turcot, Dubeau, Loranger et Vandelaar; M. J. B. Saint-Pierre, père; M. J. A. Robert, député de Rouville; MM. Adélar Fortier et W. U. Boivin, respectivement président et secrétaire de la Chambre de Commerce; M. J. A. Gagné, président des clubs ouverts; M. J. E. Labelle, MM. J. E. Berthiaume, J. B. Damien et J. Racicot.

M. Charles N. Chamberland, le secrétaire du comité d'organisation, lut des lettres d'excuses de Son Honneur le maire Martin, de l'hon. Rodolphe Lemieux, de MM. les sénateurs Casgrain et Choquette, de M. Thibaut de Rinfret, de M. J. L. K. Laflamme, du commissaire Ainey de M. Roch Lanctôt, député de Laprairie-Napierville.

Les orateurs de la soirée furent MM. Saint-Pierre, Hébert, McDonald, Verrière, L. A. Lapointe, Robert, Turcot et Vandelaar.

Président, L. A. Lapointe, le docteur J. A. Lacombe déclara qu'il espérait qu'on aurait bientôt l'occasion de dire l'hon. L. A. Lapointe. Ces paroles furent saluées par un tonnerre d'applaudissements.

Le commissaire Hébert prononça le principal discours de la soirée. Nous regrettons que l'espace nous manque pour en donner une analyse complète. Mais en voici un passage caractéristique:

"Vous me permettez, messieurs puisque l'occasion m'en est offerte ce soir de vous dire que vous ne devez pas tenir compte des rumeurs répandues par quelques journaux à l'effet qu'il y a division dans le bureau des commissaires. Telle situation n'existe pas, et j'aime à le proclamer publiquement ici, et je veux ajouter que tous les commissaires de la ville de Montréal ont oublié les petits conflits d'opinion qui ont pu les séparer au cours de la dernière campagne électorale pour ne songer qu'à se mettre ardemment au travail afin de remplir fidèlement le mandat qui leur a été confié."

"Notre tâche n'est pas une sinecure, et si les journaux veulent y mettre toute la bonne foi qui doit diriger leurs actes, puisqu'ils nous ont tous nommés, nous les mandataires du peuple, nous sommes convaincus de mener à bonne fin les projets que nous avons déjà commencés à mettre à l'étude pour la prospérité et l'agrandissement de la métropole canadienne."

#### A MAISONNEUVE

Le conseil municipal de Maisonneuve a décidé, à son assemblée d'hier, de mettre fin à l'impudence de certains garde-moteurs de circonvallation desservant Maisonneuve qui, pour rattraper le temps perdu, conduisent leur tramway rue Letourneau au lieu de la première avenue. Ordre a été donné au chef de police d'arrêter et de conduire au poste tous les conducteurs et tous les garde-moteurs qui ne se conformeraient pas à cet ordre, c'est-à-dire qui rattraperaient leur trajet. Quantité de citoyens se sont déjà plaints au conseil qui a résolu d'employer des moyens radicaux.

Maisonneuve a droit à un service de tramways régulier et desservant toute la ville et c'est afin d'obtenir justice que l'on vient de prendre ces mesures qui, de prime abord, paraîtront rigoureuses.

Après cette importante décision, le conseil s'est occupé d'affaires de routine.

Sur proposition de l'échevin Alphonse Lemay l'on a décidé de porter le salaire des vidangeurs de \$13.50 à \$14.00 par semaine.

#### FAITS-MONTREAL

### LE SOCIALISME A MONTREAL

LA MANIFESTATION DU 1er MAI NE SERA PAS ENTRAVEE PAR LA POLICE, A MOINS QUE DES DESORDRES NE SE PRODUISSENT.

#### NOUVEL ATTENTAT

Cette année, la police n'interviendra pas pour empêcher la manifestation socialiste qui aura lieu vendredi, le 1er mai, à moins qu'il n'y ait des troubles. La manifestation recevra, au contraire, de la police la même protection qui est accordée aux autres, et personne ne devra intervenir pour déranger les socialistes.

L'an dernier, les choses se sont passées le plus simplement du monde et la police, qui n'en sera de même cette année.

M. Albert Saint-Martin, chef socialiste, s'attend à ce que 6,000 hommes prennent part à la procession, parmi lesquels la plupart de ceux qui depuis, quelques jours, se rendent à l'hôtel de ville pour demander de l'ouvrage au maire Martin.

La procession se formera à 7 hrs, coin Bleury et Ontario. Le défilé suivra ensuite les rues suivantes: Bleury, Avenue du Parc, Boulevard Saint-Laurent, Craig; arrêté au Champ de Mars et discours, Saint-Denis, Sainte-Catherine, Bleury et Ontario jusqu'à l'Auditorium, où il y aura des discours prononcés. La fête se terminera par un bal.

Les orateurs seront A. Saint-Martin, Geo. F. Figg, H. Buhay, K. Johnston et le maire Médéric Martin, s'il accepte l'invitation qui lui a été faite.

#### ENCORE UN ATTENTAT

Un individu qui dit se nommer Jerry Wickham, 2554, Mance, a raconté, ce matin, aux agents du poste du carré Chaboillez qu'il avait été assailli de bonne heure, ce matin, par un jeune homme avec qui il avait passé la nuit. Wickham avait le visage tout ensanglanté; il avait la tête fendue sur plusieurs poudres de long. Après avoir été pansé à l'hôpital Général, il put retourner chez lui.

L'agent Belzil a fait, sans résultats, des recherches dans les environs du lieu de l'attentat.

#### LE RECORDER N'EST PAS TENDRE

Nous annonçons, hier, l'arrestation par les agents Nassa et Vanini, d'un imposteur du nom de H. Legault, alias Scotte, qui se faisait passer pour agent de la brigade des mœurs.

Il a comparu devant le magistrat Luet et a été condamné à \$40 d'amende ou 2 mois de prison. Le juge a fait une remontrance à Legault, lui disant que sa conduite est indi-

gine d'un homme et son acte comme devant causer un préjudice moral énorme au corps de police.

#### L'ACCUSATION EST RENVOYEE

L'accusation d'intimidation, au cours de la dernière élection municipale, portée par un nommé Geoffroy, contre l'échevin Abraham Blumenthal, a été renvoyée, hier, en l'honneur de la justice Choquet.

#### UNE FILLETTE DISPARAIT

Une petite fille de 12 ans, Ida Crokis, est partie de la maison paternelle, 661, Hôtel de Ville, hier, pour se rendre à l'école et l'enfant n'est pas encore repaie chez elle. La police informe.

#### LOUIS PROSPER EST ACQUITTE

Louis Prosper alias "l'Aéroplane", qui faisait partie du club de Français de la rue Cadieux, a été acquitté, hier, par le recorder, de l'accusation de n'avoir pas de moyens visibles de vivre.

#### MORT D'UN JOURNALISTE

Le Dr David William Telford, journaliste à la "Gazette" depuis nombre d'années, vient de mourir, à l'âge de soixante-quinze ans.

M. Telford avait déjà été au service d'autres journaux et était bien connu à Montréal. Il laisse deux frères, Alexandre et John, et deux soeurs, Mme Robert Dawson et Mme Shannon. Sa femme, cinq garçons et quatre filles lui survivent également.

#### SERAIT-CE UN CRIME ?

Un individu a été trouvé sans connaissance, hier soir, vers 8 h. 15, à l'angle des rues Prince Arthur et Sainte-Famille. Des cartes qu'il avait dans ses poches donnent à croire que ce serait un nommé S. E. Watkins, demeurant au No 1692, de la rue St-Urbain. Il a été conduit à l'hôpital Royal Victoria.

À l'hôpital, les médecins ont déclaré que le pauvre homme était dans un état très critique, souffrant d'une fracture au crâne. Ce matin, il n'avait pas encore repris connaissance, et il semblait à l'agonie.

#### Serait-ce un crime ?

Personne n'a pu renseigner la police. Celle-ci s'est rendue au No 1692 de la rue St-Urbain; elle trouva la maison fermée à clef et personne ne vint répondre à la porte. On croit cependant, par des lettres trouvées, que l'individu en question aurait été au service de la maison Watkins Publishing Company, 318, Elliott Square, Buffalo, N. Y.

Les autorités de l'hôpital, aidées de la police, sont à faire des recherches pour éclaircir le mystère.

#### L'APPEL EST ACCORDE

Les juges de la Cour d'Appel ont accordé à Me Germain, défenseur de Luigi Rossano, trouvé coupable d'avoir assassiné Francesco Galliano, au mois de novembre dernier, la permission de porter en appel la cause de son client.

Nos lecteurs sont priés d'accorder de préférence leur clientèle aux fournisseurs qui annoncent dans le "Devoir".

### L'ELOCUTION AU COLUMBIAN

Hier soir, dans la salle du Monument National, les élèves de l'École d'Elocution Columbian ont donné leur "grande soirée littéraire" annuelle, sous le distingué patronage de M. Louis Raynaud, consul de France.

Un public d'élite s'y était donné rendez-vous qui fut très sympathique aux jeunes élèves de Mlle Idola Saint-Jean, l'honorable de la soirée d'hier revient de droit et de mérite à celle-ci.

Mlle Saint-Jean, en effet, s'occupe spécialement, depuis nombre d'années d'élocution française, et tâche de faire aimer le "doux parler de France" par les jeunes surtoit. La manifestation d'hier soir est une nouvelle preuve de ce qu'elle a pu faire pour la langue française, à Montréal du moins.

C'est une oeuvre à la fois patriotique et noble qu'a donc entreprise notre distinguée compatriote. Elle mérite tous les encouragements.

Au début de la séance, M. le consul Raynaud, accompagné de M. Gonzalve Desaulniers, président de l'Alliance Française, monta sur la scène et, aux applaudissements de l'assistance, remit à M. J. P. Stephens, directeur de l'École d'Elocution Columbian, la médaille qu'accorde l'Alliance Française à ceux qui se dévouent pour la diffusion de la langue française. M. Stephens remercia en français et en anglais. Il regrette que le français ne soit pas encore assez appris au Canada.

Le programme a été des mieux choisis et très bien rendu. Mlle Laura Sainte-Marie et M. C. Picard ont été très applaudis dans "L'Obstacle", fantaisie dialoguée, ainsi que Miles O. Montclair, Jeanne d'Autueil et Rolande Dutrasse, dans un extrait de "Marthe et Marie-Madeleine", drame biblique de R. de Navery. Mlle Florence de Muy, la plus jeune des figurantes, mérite une mention spéciale pour sa diction parfaite. Elle joua avec grâce et naturel le rôle de Mimi dans "L'Entente Cordiale", de Lucie Achalm, etc., etc.

La soirée littéraire d'hier a donc été en résumé, encore une fois, des plus intéressantes. Elle démontre les progrès accomplis rapidement par les élèves, peut-être pas assez nombreux de l'École d'Elocution Columbian. Et, à ce propos, il serait à souhaiter que de semblables institutions soient créées afin que tous puissent apprendre à bien parler leur langue.

Nous ne devrions jamais manquer d'aller applaudir la langue française, comme hier soir, dans toutes ses manifestations. C'est le seul moyen de lui montrer notre fidèle attachement.

#### H. M.

#### CAUSE DE L'ACCIDENT

Le léger accident arrivé hier matin, au "Saturnia", de la ligne Dominion, à la Traversée Basse, près de Québec, alors que le bateau a effleuré un écueil est dû, d'après le capitaine Taylor, à l'absence de bouées dans le fleuve à cet endroit et plus bas. Les pilotes se plaignent de ce retard et critiquent le département de la marine.

### L'HARMONIE DE MONTREAL

SET IMPORTANT CORPS DE MUSIQUE PREPARE UN GRAND CONCERT.

Au mois de mars dernier il y a eu quarante ans que l'Harmonie de Montréal a été organisée et que son fondateur, M. Edmond Hardy, en est le directeur. Comme il y a des records pour toutes espèces de choses, l'Harmonie de Montréal détient le sien.

En 1874, une quinzaine de jeunes gens qui avaient quelques notions de musique se réunirent dans le but de fonder une fanfare. M. Edmond Hardy qui, quoique très jeune alors avait dirigé la "Bande" du bataillon des Chasseurs Canadiens durant la maladie de son père, fut choisi comme chef de cette nouvelle organisation.

Il n'est pas hors de propos de dire que cette même Bande des Chasseurs Canadiens devint plus tard la Bande de la Cité.

D'une quinzaine de musiciens en 1874, l'organisation en comptait au-delà de cinquante en 1880. L'Harmonie, à force de travail, fit des progrès rapides et bientôt elle était reconnue comme le corps de musique le plus complet du Canada. Son instrumentation comprenait, outre les cuivres, tous les instruments nécessaires pour la formation d'une grande Harmonie, tels que: flûtes, clarinettes, mi bémol, et si bémol, clarinettes altos et basses, hautbois, bassons et saxophones. M. Edmond Hardy a été le premier chef de musique qui introduisit au Canada les saxophones dans un corps de musique.

L'Harmonie de Montréal a fait plusieurs voyages à l'étranger entre autres à Lewiston, dans l'Etat de Maine, en 1882, à Boston en 1883, où l'Harmonie fut engagée pour donner une série de douze concerts, à Burlington, Malone, Holyoke, Springfield, Rutland, etc. Au Canada, à Toronto, Ottawa, Québec, Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe et nombre d'autres places. Cela suffit pour démontrer l'excellence de ce corps de musique.

A l'occasion de son 40ème anniversaire, l'Harmonie de Montréal prépare un grand concert qui aura lieu au Monument National, le 17 mai.

Nul doute que ses nombreux amis se feront un devoir de s'unir à ses membres pour fêter cet anniversaire. Le programme de cette fête musicale sera publié plus tard.

#### LEGRS ACCIDENTS

Deux navires, le "Dunelm", et le "Jones", venant des lacs, se sont échoués hier, l'un près de l'île Duval et l'autre à la tête du lac St-J. Français.

On a envoyé des remorqueurs à leur secours et les dégâts sont insignifiants.

#### LA NAVIGATION DANS L'OUEST

Winnipeg, 30. — La navigation sur la rivière Rouge s'ouvrira, mercredi, le 6 mai.

Que vous soyez mince ou de corpulence moyenne vous trouverez la forme par excellence dans le nouveau modèle

**"ÉLISE"**

La ligne en est

**IMPECCABLE SEDUISANTE TRES MODERNE**

Au point de vue

**ELEGANCE et HYGIENE**

il est sans rival

TAILLE : 18 A 30

"Elise" "B" ..... \$1.75  
"Elise" "A" ..... \$2.50

## The E. T. CORSET Company LIMITED

SAINT-HYACINTHE, QUÉ.

Le bureau des commissaires a tenu hier une réunion spéciale pour entendre les explications de l'ingénieur en chef sur la question de l'aqueduc et sur le contrat qui a été donné pour l'élargissement de la conduite actuelle à la compagnie Cook.

Maintenant que le bureau est au fait, pourra se mettre immédiatement à l'étude de la question de l'aqueduc.

#### BANQUET SAINT-PIERRE

Hier soir, avait lieu à Duvernay, un banquet en l'honneur de M. J. B. Saint-Pierre, le nouvel échevin de ce quartier, offert par le Club La Casquette.

Le banquet était présidé par M. le docteur J. A. Lacombe, qui avait à sa droite M. J. B. Saint-Pierre, l'hôte d'honneur, et à sa gauche, M. Alphonse Verrière, le député ouvrier de Maisonneuve. On remarquait aussi à la table d'honneur: MM. les commissaires Hébert et McDonald; MM. les échevins L. A. Lapointe, Létourneau, Mayrand, Turcot, Dubeau, Loranger et Vandelaar; M. J. B. Saint-Pierre, père; M. J. A. Robert, député de Rouville; MM. Adélar Fortier et W. U. Boivin, respectivement président et secrétaire de la Chambre de Commerce; M. J. A. Gagné, président des clubs ouverts; M. J. E. Labelle, MM. J. E. Berthiaume, J. B. Damien et J. Racicot.

M. Charles N. Chamberland, le secrétaire du comité d'organisation, lut des lettres d'excuses de Son Honneur le maire Martin, de l'hon. Rodolphe Lemieux, de MM. les sénateurs Casgrain et Choquette, de M. Thibaut de Rinfret, de M. J. L. K. Laflamme, du commissaire Ainey de M. Roch Lanctôt, député de Laprairie-Napierville.

Les orateurs de la soirée furent MM. Saint-Pierre, Hébert, McDonald, Verrière, L. A. Lapointe, Robert, Turcot et Vandelaar.

Président, L. A. Lapointe, le docteur J. A. Lacombe déclara qu'il espérait qu'on aurait bientôt l'occasion de dire l'hon. L. A. Lapointe. Ces paroles furent saluées par un tonnerre d'applaudissements.

Le commissaire Hébert prononça le principal discours de la soirée. Nous regrettons que l'espace nous manque pour en donner une analyse complète. Mais en voici un passage caractéristique:

"Vous me permettez, messieurs puisque l'occasion m'en est offerte ce soir de vous dire que vous ne devez pas tenir compte des rumeurs répandues par quelques journaux à l'effet qu'il y a division dans le bureau des commissaires. Telle situation n'existe pas, et j'aime à le proclamer publiquement ici, et je veux ajouter que tous les commissaires de la ville de Montréal ont oublié les petits conflits d'opinion qui ont pu les séparer au cours de la dernière campagne électorale pour ne songer qu'à se mettre ardemment au travail afin de remplir fidèlement le mandat qui leur a été confié."

"Notre tâche n'est pas une sinecure, et si les journaux veulent y mettre toute la bonne foi qui doit diriger leurs actes, puisqu'ils nous ont tous nommés, nous les mandataires du peuple, nous sommes convaincus de mener à bonne fin les projets que nous avons déjà commencés à mettre à l'étude pour la prospérité et l'agrandissement de la métropole canadienne."

#### A MAISONNEUVE

Le conseil municipal de Maisonneuve a décidé, à son assemblée d'hier, de mettre fin à l'impudence de certains garde-moteurs de circonvallation desservant Maisonneuve qui, pour rattraper le temps perdu, conduisent leur tramway rue Letourneau au lieu de la première avenue. Ordre a été donné au chef de police d'arrêter et de conduire au poste tous les conducteurs et tous les garde-moteurs qui ne se conformeraient pas à cet ordre, c'est-à-dire qui rattraperaient leur trajet. Quantité de citoyens se sont déjà plaints au conseil qui a résolu d'employer des moyens radicaux.

Maisonneuve a droit à un service de tramways régulier et desservant toute la ville et c'est afin d'obtenir justice que l'on vient de prendre ces mesures qui, de prime abord, paraîtront rigoureuses.

# LA MÉDIATION EST ACCEPTÉE

### Le général Carranza est satisfait des propositions des envoyés américains.—Il est rumeur qu'un armistice sera conclu sous peu

Washington, 30. — On a déclaré hier soir, que les médiateurs de l'Amérique du Sud, représentant de régler tous les différends qui existent au Mexique. Ils s'occuperont du conflit survenu avec les États-Unis et de la guerre que se font Fédéraux et Constitutionnalistes.

On croit que l'acceptation faite par Carranza du principe de la médiation a décidé les Représentants des Républiques latines à donner à leur programme des cadres plus vastes.

Les médiateurs ont aussi demandé aux États-Unis et à Huerta de suspendre toute hostilité pendant les pourparlers. On espère que les deux parties acceptent.

On fera la même demande à Carranza et à Huerta, de sorte que toutes les parties belligérantes au Mexique garderont le statu quo pour un temps.

Le gouvernement américain dans sa réponse à la proposition d'un armistice, stipulera expressément que toute acte de violence contre les Américains sera regardé comme la violation de l'armistice.

Les envoyés de l'Amérique du Sud ont passé toute la journée à la légation d'Argentine. Ce soir, ils ont décidé de se reposer un peu.

Ils ont arrêté, aujourd'hui, leur manière de procéder. Pendant la soirée les médiateurs se sont entretenus individuellement avec les autres représentants de l'Amérique Espagnole, et leur ont soumis le résultat de leurs travaux. Il semble que cette union des républiques latines fera voir au monde entier ce qu'elles peuvent faire pour le maintien de la paix en Amérique.

On croyait généralement que l'action des médiateurs se bornerait à régler le différend qui s'est élevé entre les États-Unis et Huerta, à la suite de l'arrestation des Américains à Tampico, et de l'occupation de Vera-Cruz. Cependant, il est certain que, tout en s'occupant principalement du conflit entre Huerta et les États-Unis, les Représentants du Sud feront leur possible pour amener la paix et la concorde entre Fédéraux et Constitutionnalistes.

Le président Wilson et le secrétaire Bryan sont heureux de voir que Carranza a accepté la médiation offerte.

Ce soir, le gouvernement américain n'avait pas encore donné sa réponse au sujet de l'armistice, mais, cette réponse sera donnée d'ici à vingt-quatre heures.

Le gouvernement américain stipulera que les Américains résidant à l'intérieur du Mexique seront protégés.

On dit que les puissances européennes ont demandé aux médiateurs d'insister pour que les États-Unis n'existent pas l'élimination de Huerta. On déclare même ici, que les États-Unis n'ont pas besoin de demander cette élimination de Huerta. Il vaut mieux laisser cette question se décider entre Carranza et Huerta.

**BOMBARDEMENT DE MANZANILLA.**  
Mexico, 30. — Le port de Manzanillo, situé sur la côte du Pacifique, a été bombardé hier, par un navire américain. Telle est la teneur d'une dépêche reçue par le général Blanquet, ministre de la Guerre au Mexique.

se trouve, à marée haute, plus bas que le niveau de l'eau. Plusieurs prisonniers, à la suite de leur longue détention dans l'obscurité, sont devenus aveugles. On a aussi découvert que, tout récemment encore, les prisonniers ont été soumis à la torture.

L'apparence des prisonniers, lorsqu'ils ont quitté la prison, était pitoyable. Ils avaient l'air de squelettes lorsque, pleins de reconnaissance, ils s'avancèrent pour remercier les officiers qui ont contribué à leur délivrance. Plusieurs prisonniers, jadis citoyens éminents de la capitale fédérale, sont apparus comme des gens d'outre-tombe, avec leur longue barbe malpropre et leurs traits décharnés. On a vu là se trainer misérablement comme des loqueteux des hommes qui furent autrefois excellente figure dans la société, la politique et l'armée.

Chaque administration qui a régné au Mexique a continué de se servir de la forteresse de San Juan comme d'une prison. Ce sont les Espagnols qui la convertirent pour la première fois en lieu de détention.

Peu Francisco L. Madero avait visité cette prison un peu avant sa nomination à la tête du gouvernement du Mexique. Il fut terrifié du spectacle qui s'offrit à ses yeux. Il déclara solennellement que son premier acte officiel serait de faire sortir les prisonniers de ce lieu de mort et de convertir la forteresse en arsenal. Il fit, il est vrai, préparer des prisons militaires à quelque distance de Vera-Cruz, mais les prisonniers continuèrent de pourrir dans les donjons de San Juan de Uloa.

**LES EXAGÉRATIONS DE LA DOCTRINE MONROE**  
Paris, 30. — Le "Temps" déclare aujourd'hui que Huerta ferait bien de profiter de la médiation des républicains du sud pour se tirer d'une situation qui ne peut que lui être fatale. L'Europe, dit le "Temps", se refuse à tenir Huerta responsable du meurtre de Madero, mais l'Europe ne comprend pas sa querelle avec M. Wilson. Huerta doit faire un sacrifice pour sauver son pays.

Le "Temps" voit dans l'action des trois républiques d'Amérique du Sud la preuve que ces républiques, longtemps divisées, vont s'unir et opposer une limite aux exagérations de la doctrine Monroe.

**GRAVES DANGERS POUR LA VILLE DE TAMPICO**  
Washington, 30. — Le ministre d'Etat s'est inquiété de la situation dangereuse faite à la ville de Tampico par l'accumulation de fluide provenant des puits voisins de la ville. Il a demandé aux constitutionnalistes de déclarer territoire neutre la zone où sont les puits pétrolières. La légation britannique à Mexico fait des démarches auprès de Huerta afin de le déterminer à prendre de semblables mesures de protection.

**LES EVEQUES DU MEXIQUE ET LA PAIX**  
Mexico, 30. — Monseigneur Ignacio Montes De Oca Y Obregon a ordonné à ses prêtres de prêcher la paix dans leurs paroisses. L'archevêque de Guadalajara a pris la même décision.

**VILLA ET CARRANZA**  
Chihuahua, 30. — Villa et Carranza ont décidé de ne pas changer d'attitude envers les États-Unis, même après la prise de Vera-Cruz. Lundi prochain, les deux généraux se rendront à Torreón pour y passer en revue leurs troupes victorieuses.

**LE MINISTRE DU BRÉSIL A MEXICO**  
Mexico, 30. — Sir Lionel Carden a confié ce soir au ministre brésilien les archives et documents de l'ambassade américaine. Dans une déclaration à la Presse Associée, Jos. Manuel Cardoso De Oliveira, ministre du Brésil, déclarait : "Nous accorderons aux Américains qui sont demeurés à Mexico toute la protection possible. La légation du Brésil et ses officiers sont à leur disposition."

Les archives de l'ambassade américaine avaient été remises à Sir Lionel Carden par O'Shaughnessy, avant son départ pour Vera-Cruz.

**SERVICE DE BANLIEUE DU C. P. R.**  
A partir de lundi, le 4 mai, et tous les jours, après cette date, exceptés le samedi et le dimanche, un train de banlieue express, partira de la gare de la rue Windsor à 5.10 p.m., faisant arrêt à Beaconsfield, Sainte-Anne et les gares à l'ouest jusqu'à Rigaud. Le samedi, ce train partira à 1.20 p.m.

Ce train au retour, partira de Rigaud à 6.30 a.m., le mardi 5 mai, et tous les jours après cette date, le dimanche excepté, arrivant à la gare de la rue Windsor à 7.50 a.m.

**LE TRAVAIL DES FOUILLES**  
Eccles, Ve., 29. — On a commencé cette nuit la recherche des cadavres ensevelis dans les mines de la New River Collieries Co., à la suite de l'explosion qui s'y est produite au cours de la journée d'hier. On évalue le nombre de ces derniers à 190. Onze cadavres ont déjà été retrouvés. Soixante et un mineurs ont pu être sauvés et conduits sur-le-champ aux hôpitaux de Beckley. La plupart des victimes sont des Américains.

## M. MERCIER A MONTREAL

### LE NOUVEAU MINISTRE EST L'OBJET D'UNE SYMPATHIQUE MANIFESTATION. — SUR DE LA VICTOIRE DANS CHATEAUGUAY.

M. Honoré Mercier, nouveau ministre de la colonisation dans le cabinet Gouin, a été à son arrivée à Montréal, hier soir, l'objet d'une très sympathique manifestation.

A sa descente du train, M. le ministre était accompagné de Mme Mercier. Il reçut d'abord les félicitations de sa mère, Mme Honoré Mercier, qui était accompagnée de son fils M. Paul Mercier, de son petit-fils M. Léon Mercier-Gouin, et de Mme Louis Honoré Fréchette et de Mmes Henri Béique et Handfield.

Un groupe d'étudiants saluèrent ensuite de plusieurs bans l'arrivée de M. Mercier. Celui-ci donna au passage des poignées de mains à ses nombreux amis venus pour lui présenter leurs hommages et félicitations.

On remarqua M. Henri Béique, avocat, associé de M. Mercier, MM. Handfield, M. A. J. de Bray, directeur de l'École des Hautes Etudes Commerciales, le Dr Jean Décarie, Me Alphonse Décarie, Henri Brunet, Me Clovis Laporte, M. Gustave Lancelot, Ernest Bélanger, L.C., P. A. Décarie, avocat, J. C. Drouin, Me Gonzalve Desaulniers, C.R., le Dr Dubéau, échevin de Montréal, M. Arthur Ecrément, l'échevin Larivière, représentant le maire, le chef Tremblay et Mme Tremblay, le Dr Dunstan Gray, M. René Wiallard et plusieurs autres.

M. Mercier a dit aux journalistes qu'il était enchanté d'avoir été jugé digne d'être fait ministre, honneur qui rejaillit sur ses électeurs de Châteauguay. Il va se mettre immédiatement à l'œuvre pour sa campagne électorale dans Châteauguay. Il est très confiant dans le résultat de cette élection. "Il n'y a pas de danger", dit-il.

## A L'UNION CATHOLIQUE

### LES BRAVES GENS DE FRANCE.

Dimanche dernier, l'Union Catholique tenait sa dernière séance avant la vacance d'été. Une assistance distinguée était venue entendre le R. P. Stanislas Loiseau, parleur des *braves gens de France*. Le savant Père a lu et commenté un chapitre des "Questions littéraires et sociales" de l'académicien René Bazin.

On l'a dit et redit, nous ne connaissons pas cette psychologie nationale, qui est l'âme souffrante de la France. Parmi ses éléments de vie et de mort, il faut connaître ceux qui font du bien, les *braves gens*.

La France des braves gens, c'est le jardin d'essai de toutes les idées fraternelles, c'est elle qui a fourni le plus de défenseurs de la papauté spoliée; c'est elle qui, hier encore, contribuant pour plus de la moitié aux œuvres de la Propagation de la Foi; c'est elle qui fournit la majorité des missionnaires; c'est elle encore qui a lutté contre la laïcisation de l'enseignement, par une générosité magnifique, persévérante.

Les moyens d'action que M. Bazin suggère à ces braves gens, ce sont (a) l'union, surtout sur un terrain scolaire où ils seront étonnés de se trouver si nombreux; (b) la proclamation de la vérité chrétienne dans tous les domaines, ce qui ne saurait mieux se faire qu'en concentrant les dons et les volontés pour le soutien de l'école libre et de la bonne presse; (c) enfin la pratique des traditions chrétiennes, soutenue par l'espoir qu'on ne vient pas à bout de l'instinct d'une race, et que le socialisme, qui n'aime, mourra de dégoût.

Me Anatole Vanier a remercié le savant jésuite que l'auditoire venait d'applaudir. Il y a plus d'une idée à recueillir de ces pages de l'académicien, et dont l'application peut être profitable chez nous. Grouper les honnêtes gens, ajouta M. Vanier, c'est la tâche de P. A. C. J. C. Ici comme au pays de M. Bazin, on est étonné de se trouver si nombreux à penser et sentir à l'unisson. C'est pas à bout de nos frères en Ontario qui leur permettra de triompher de la crise des écoles, pourvu qu'ils sachent sacrifier les opinions politiques et faire taire les ambitions de coteries devant les intérêts supérieurs.

## LE CONCERT DE L'ECOLE TECHNIQUE DE MONTREAL

Comme nous l'avons déjà annoncé, le grand Concert-Gala de l'École Technique aura lieu ce soir, le 30 avril, à 8.15 p. m.

Les Artistes ont remporté un vif succès à la répétition de dimanche dernier, donnée devant les étudiants des différentes maisons d'éducation et ceux de l'École Technique, et tout fait prévoir pour demain soir le plus beau concert d'étudiants de la saison.

Les personnes désireuses de prendre part à la visite des ateliers sont priées de se rendre à 7.30 heures précises.

Billets en vente chez M. Ed. Archambault, 312, Ste-Catherine Est, et le soir, à la porte de la salle, 70, Sherbrooke Ouest.

## DESASTRE MARITIME

### AU COURS D'UN OURAGAN TERRIBLE SUR LE LAC SUPERIEUR, LE VAPEUR "BENJAMIN NOBLE" COULE A PIC AVEC SON EQUIPAGE.

La saison de navigation sur les lacs s'est tristement commencée cette année par un naufrage au cours duquel 20 matelots ont perdu la vie.

Le fatal accident est arrivé pendant la tempête qui a soulevé le Lac Supérieur hier soir. Le vapeur "Benjamin Noble" avec 20 hommes d'équipage et une pesante cargaison de rails pour chemins de fer, coulé à pic, en face de Duluth, à la Pointe Minnesota.

On a découvert le naufrage par des épaves du vapeur en question, flottant au large près d'un rocher. Le vent avait éteint les lumières du phare de Duluth et le bateau ne pouvant se guider dans l'obscurité a frappé l'écueil.

On n'a pas encore retrouvé un seul cadavre et plusieurs bateaux de sauvetage sillonnent le théâtre du désastre.

Parmi les noyés on connaît le capitaine John E. Isehardt, âgé de 31 ans, Milwaukee; Geo. R. Longlarly, de Niagara Falls; l'ingénieur en chef A. C. Cogor, de Port Clinton, Ohio, les matelots John Coleman, Thomas Proud, Otto Guntzch et William Goulette.

Le "Benjamin Noble" valait \$145,000 et avait été construit en 900 à Wyandotte, Mich.

## SEMINAIRE DE SAINT-HYACINTHE

### SEANCE EN L'HONNEUR DE VEUILLOT DONNEE PAR LES TITULAIRES DE L'ACADEMIE GIROUARD.

(Correspondance spéciale).  
Saint-Hyacinthe, 29. — Au séminaire de Saint-Hyacinthe on aime et on admire Veulliot. Aussi, bien que les fêtes du centenaire de Veulliot fussent passées, les membres de l'Académie Girovard n'ont pas voulu clore leur session 1913-1914 sans rendre un public hommage au grand journaliste catholique. Et hier soir, dans la salle académique du séminaire, en face d'un auditoire nombreux formé des amis de la maison, les titulaires du cercle Girovard donnaient une séance en l'honneur de Veulliot.

Après "Rome et Lorette", exécuté par la fanfare, une courte biographie commença la séance. Le président, M. Georges Cabana, traça en quelques lignes la formation, la conversion, la vocation du journaliste catholique. "Il choisit, dit-il, pour champ de bataille le journalisme et la plume pour épée."

Il termine en lisant le bref de Pie X à François Veulliot, à l'occasion de la publication du IVème volume de la vie de Louis Veulliot.

Après ce témoignage officiel et papal d'estime et de reconnaissance pour le rôle chrétien de Veulliot, M. Ernest Sylvestre présente chez Veulliot le chrétien intime et public. Le foi de Veulliot, écrivain tout, dans ses livres, ses conversations, ses lettres. "Il était, dit-il, tout à Dieu, aussi fut-il tout pour Dieu!" Et dans sa conduite extérieure, l'on voit une harmonie parfaite avec ses sentiments intérieurs, au point que Pie IX ne peut s'empêcher de lui dire : "Vous avez toujours été dans la bonne voie, vous n'en sortirez pas."

Et quelle plus belle confirmation de cette thèse que la magnifique poésie de Veulliot qu'on appelle ses "dernières volontés."

M. Henri Bourque chanta :  
Placez à mon côté ma plume !  
Gouard et Veulliot furent magnifiquement interprétés. Et les applaudissements qui saluèrent la dernière note, furent la réponse enthousiaste de l'auditoire.

Du chrétien nous passons ensuite à la critique littéraire. M. J. A. L'Heureux nous montre chez Veulliot, un maître de la critique moderne; son goût sûr, son impartialité, sa justesse de vue, son amour du bien et du vrai. Il termine par une esquisse de la théorie littéraire de Veulliot qu'il résume avec lui :  
"Il faut chercher du vrai la racine féconde."  
"Et dans un mâle effort, par l'amour inspiré."  
"Former enfin le Beau du Vrai transfiguré."



## POUR LES PETITS

A l'occasion du 1er mai, nous dresserons demain, dans la grande salle du sous-sol, un mât (may pole) enrubanné et fleuri.

Nous invitons tous les enfants et nous espérons qu'ils s'en donneront à coeur joie.



## L'ANGE DE LA PAIX

### IL SEMBLE VOULOIR ETENDRE SES AILES SUR LE PARLEMENT BRITANNIQUE.—LES NEGOCIATIONS AVEC LES CHEFS DES ULSTERISTES.

Londres, 30. — M. Balfour, en acquiesçant au projet de conciliation de M. Churchill, après sa répudiation par le premier ministre, a reconnu à sa lutte à mort au projet de l'Ulster. "Toute la chambre des Communes. Les nationalistes sont désappointés et paraissent se rendre compte de leur impuissance devant l'accord des deux partis. Le "Daily Telegraph" raconte que d'après les rumeurs des couloirs, le projet d'entente au sujet de l'Ulster contiendrait une clause excluant pour toujours l'Ulster du Home-Rule. Le "Daily Telegraph" et le "Morning Post" font remarquer que les nationalistes ont encore leur mot à dire, que les dernières concessions faites par M. Redmond soulèvent les protestations de l'Irlande nationaliste. Il croit que les députés irlandais craignent de s'engager davantage sur ce terrain et que les paroles inconséquentes des libéraux sont le prélude d'actions inconséquentes dans l'avenir.

Londres, 30. — M. Asquith, en désavouant M. Churchill et ses offres de concessions plus larges à l'Ulster, enleva les craintes des extrémistes et désappointa grandement les modérés de tous les partis. On croit que Churchill a lancé un ballon d'essai pour connaître les sentiments des deux partis. Les radicaux et les nationalistes obtinrent le désaveu de sa proposition. Les libéraux modérés craignent que le refus de faire des concessions à l'Ulster n'entraîne le versement du sang, la ruine future du parti libéral, et, par ricochet, la ruine du Home-Rule lui-même.

Londres, 30. — Il semble, aujourd'hui, qu'une entente, à propos du Home Rule, soit sur le point d'être conclue. On croit généralement que les chefs politiques reprendront leurs pourparlers interrompus l'autome dernier.

A la Chambre des Communes, aujourd'hui, on a encore discuté la question du Home Rule : on a rejeté par un vote de 344 voix contre 204 la motion de M. Austen Chamberlain. Cette motion demandait une enquête judiciaire sur le "complot" du gouvernement pour écraser les volontaires de l'Ulster.

Il régnait à la chambre, un air de malaise et de crainte, tous semblaient craindre que la guerre civile n'éclate en Irlande si le Home Rule devient loi. Les journaux, sur ce point, soutiennent de leurs plus vigoureux articles les deux partis.

Cependant, depuis un semaine, il semble que les journaux partisans des deux partis sont revenus à des sentiments agressifs.

## CARSON S'OPPOSE

Sir Edward Carson, que sa position de chef de la rébellion de l'Ulster met en lumière, a réitéré son opposition absolue au Home Rule. Il a aussi déclaré de nouveau que si le "craquement" du parlement, et non pendant six ans, comme le propose M.

## PEINTURE, HUILE, VERNIS

Le printemps est l'époque choisie pour le ménage, afin de joindre la beauté à la salubrité, il faut de toute nécessité acheter le meilleur dans les Peintures, Huiles, Vernis.

40 nouvelles couleurs, prix, demiard . . . . . 20c  
Peinture à plancher (Floor Lac) depuis . . . . . 20c  
Peinture Aluminium, depuis 30c  
Peinture au vernis, depuis . 18c  
Peinture émaillée, depuis . 30c  
Email à bain, depuis . . . 50c

Kalsomine par paquet de 5 lbs. . . . . 25c  
Alabastine, par paquets de 5 lbs. . . . . 50c  
Gire à plancher, par lb. . . . . 50c  
Aussi Pineaux, Blanchissoirs, Eponsettes, Lampes à peinture, Couteaux à mastic, etc.

## L. J. A. SURVEYER

QUINCAILLIER  
Main 1914 52 Boulevard Saint-Laurent

Asquith, il soumettra la question au peuple de l'Ulster.  
Sir Edward Carson, dans sa réponse à l'invitation de M. Churchill, a déclaré que tout ce qu'il veut pour l'Ulster c'est la sauvegarde de la dignité de ses habitants, et de leur liberté religieuse et civile. Sir Edward, en terminant, exprime son espoir que, si le Home Rule est adopté, son succès sera tel dans les parties sud et ouest de l'Irlande, que les habitants de l'Ulster seront heureux et empressés d'en faire partie, et de former une grande union irlandaise.

M. Asquith a terminé le débat par un éloquent discours. Il a déclaré que son offre d'exclure l'Ulster du Home Rule pendant six ans reste ouverte.

## CE QUE DIT BONAR LAW

Andrew Bonar Law, chef de l'opposition, qui parla avant le premier ministre, déclara que M. Asquith doit reconnaître la gravité de la situation et tâcher d'y remédier aussitôt que possible. "Si le premier ministre, dit-il, ne travaille pas à la paix, nous, de ce côté-ci de la chambre, nous serons tout en notre pouvoir pour amener une solution à l'amiable."

## Etes-vous un Vendeur ?

Faites-vous de l'argent ?  
Vous pouvez gagner plus avec nous, — si vous pouvez faire des ventes — que n'importe où ailleurs. Si vous désirez augmenter votre salaire ou obtenir un meilleur emploi, songez à ce moyen. Nous pouvons donner de l'emploi à trois ou quatre bons hommes.

Venez demander des détails. Cela vous sera profitable. Si vous parlez le français et l'anglais, tant mieux.  
Demandez  
**M. A. E. GLAUDE**  
117 RUE SAINT-ALEXANDRE

## SOCIETE D'UNE MESSE

M. l'abbé J. B. Durivage, ancien curé de Lachenaie, décédé dimanche dernier à Saint-Michel de Napierville, était membre de la Société d'une messe.

## SPECIAL POUR EMPRESS

Comprenant wagons-lits modèles pour touristes, wagons-buffet et de première classe, partira de la gare de la rue Windsor à 12, midi, vendredi le 1er mai, pour faire raccorder avec l'Empress of Ireland, qui part d'Halifax le 2 mai. Le train se rendra directement aux abords du paquebot.

# Notre Page Féminine

## Lettre de Fadette

Non voyez-vous, pour demeurer volontiers en ville quand vient la fin d'avril, il ne faut pas avoir commis l'imprudence d'aller goûter le printemps dans les bois!

D'avoir vu le soleil caresser les bourgeois frêles, d'avoir entendu chanter les grives et bavarder les corneilles, cela dégoûte des tramways, des autos empesées, de la foule courante, et la tentation de partir définitivement m'a saisie, emportée, et je me voici rendue ici sans avoir eu le temps d'y penser!

Ici, c'est dans une grande vieille maison, un peu en désordre pour le moment, mais par toutes les fenêtres ouvertes entrent des flots de soleil, des gazouillis d'oiseaux, un petit vent frais parfumé de senteurs vagues et exquises. Que je vous plains, mes amis de la ville!

Vous ne viendrez à la campagne que lorsque tout sera reverdi et fleurit: ce sera l'été. Moi, j'assisterai aux fêtes du printemps: je regarderai les feuilles se déplier, les bourgeois gonfler et éclater, les oiseaux bâtir leurs nids, la terre brune fumer au grand soleil quand elle aura été retournée par la charrue.

Et quand la pluie vous désolera dans la ville boueuse, moi, je la bénirai, et ce sera si joli de la voir reverdir les gazons et fleurir les lilas!

J'arrive à l'époque du "Breda"! Mes voisins sont très affairés! Les maisons se vident. Dehors les matelas, les tapis et les meubles! Tout est brossé, battu, secoué, peint, vernis! C'est une débâche de propreté, et les ménagères se démènent avec un entrain contagieux.

C'est qu'il s'agit de ne pas lambiner... le jardin attend: il faut le bêcher, le semer, le planter, tirer les allées au cordeau, tailler les haies. Aussi, la bourgeoisie gronde si les jeunes, grisées par le printemps qui leur fait de l'oeil, ne portent pas à ce remue-ménage tout l'intérêt qu'il faudrait.

Je les laisse à leurs occupations et je me promène. Par le chemin qui monte, j'ai marché jusqu'au petit lac où les nuages pressés se mirent en passant. Les érables autour sont déjà tout roses et les vieux pins ont un air rajeuni: le vent, qui les traverse, chante en me voyant la petite complainte que j'aime... c'est bon d'être là encore, comme l'année dernière, comme les années précédentes, depuis toujours, presque!

La douceur du décor familial me pénétre de douceur: j'oublie là les faux déhors de la grande comédie humaine où trop souvent, hélas, je joue avec ennui mon petit personnage. Devant l'insaisissable infini, je sens profondément que lui seul est réel et que nous sommes fous de l'oublier.

Plus et mieux que jamais, je comprends qu'une seule chose importe: Laisser grandir son âme et y habiter.

FADETTE.

## LES MODES FÉMININES

Leur origine, leur influence sur la vie économique.-- La portée morale des modes

PAR L'ABBE CH. CALIPPE

Après avoir rappelé les avertissements des évêques français et belges à propos des excès de la mode, M. le chanoine Calippe poursuit:

Beaucoup de catholiques attachent plus d'importance à ces avertissements s'ils se rendaient bien compte de la nature et de la gravité au conflit. Mgr l'archevêque de Bourges, dans son communiqué, parlait des "entreprises de corruption organisées de toutes parts pour lutter sur le terrain des moeurs contre l'influence de l'Eglise." La lutte ne se livre pas seulement, en effet, dans l'ordre politique ou dans l'ordre doctrinal. Les adversaires de l'Eglise lui opposent autre chose que des lois sectaires ou des difficultés philosophiques ou historiques. Nombre d'entre eux — et ils ne s'en cachent guère — considèrent qu'il est plus simple et plus rapide de commencer par corrompre les sociétés qu'ils souhaitent de déchristianiser. Et ils agissent en conséquence. Or, de ce point de vue, la mode apparaît aisément comme un agent particulièrement efficace de déchristianisation des moeurs.

Bien des causes concourent à faire de la mode une puissance incomparable.

Il y a d'abord des causes d'ordre psychologique. "La clientèle, expliquait M. Deslandres, va à la mode, poussée par deux sentiments qui dénotent de la même source. Il y a les

personnes qui lancent la mode, ou se hâtent de l'adopter. Il y a celles qui la suivent. Les premières cherchent évidemment à se faire remarquer, "à ne pas être comme tout le monde". Pour s'adresser à des créateurs de modes, elles veulent porter des choses inédites et qu'il faudra peut-être abandonner. Les secondes veulent "être comme les autres"; ne pouvant pas lancer la mode, elles ne veulent pas avoir l'air de ne pas pouvoir la suivre. Il y a, dans les deux cas "vanité".

"Tout le monde est complice de la mode" par l'attention qu'on y prête. Cela devient de plus en plus un amusement.

"Toutes ces causes" sont d'ailleurs "gratuites", rien n'impose la mode que cet ensemble de dispositions morales. Elle n'existe presque plus dans le vêtement masculin. Si la mode a sur les producteurs une influence considérable, si elle a des conséquences économiques énormes, nous saisissons un des points par où le moral influence le plus directement et le plus fortement l'économique."

A cette cause psychologique d'autres viennent s'ajouter. De nombreuses professions sont intéressées aux changements perpétuels que la mode provoque: leur intérêt est de les accélérer, et ils ne s'en font pas faute. Rien ne peut leur arriver de plus heureux que de voir se renforcer les dis-

## POUR NOTRE LANGUE

A la jeune France d'Amérique.

Pour notre Parler, doux comme un baiser de mère,  
Pour notre français, simple et gai comme un bonjour,  
Qui nous emplit le coeur et l'esprit de lumière...  
Enfants, disons ensemble un bel hymne d'amour!

Disons ensemble, enfants, un chant de gratitude  
Pour tous ces mots si prompts, frères de nos pensées,  
Où pense, où parle encore la sainte multitude  
De nos communs parents qui les ont prononcés!

Un chant ne suffit pas: disons une prière  
Pour l'aïeule au si fin sourire, l'ouvrière  
De tant de fiers travaux, de tant d'exploits sauveurs!

Pour notre Langue — grâce et joie et délivrance —  
Disons, disons, enfants, de toutes nos ferveurs  
Un cantique d'amour, de gloire — et d'espérance!

GUSTAVE ZIDLER.

(Le Cantique du Doux Parler).

positions et les habitudes qui l'entretiennent et en assurent la force.

On pourrait croire au premier abord que le goût et un sens plus ou moins exercé de l'harmonie jouent un grand rôle dans la mode. Dans une fort intéressante étude, présentée au Congrès international des Ligues catholiques féminines qui s'est tenu à Vienne en 1912, Mme la baronne de Montenach s'est naguère appliquée à montrer qu'il n'en est rien. Cette page d'histoire est plutôt piquante:

"La mode, écrit Mme de Montenach, est née parfois de la difformité de quelque princesse, de la distraction d'une reine ou d'une favorite; elle est venue du succès d'une pièce de théâtre, d'un événement politique ou littéraire, mais aussi de la trouvaille d'une simple camériste. Veut-on des exemples? Ils abondent:

"Ainsi, les filles de Louis IX, ayant des pieds énormes, inventèrent les robes à traine.

"La femme de Philippe III, affligée d'un cou démesurément long, imagina les guimpes montantes.

"Quelques seigneurs de la cour de Charles III, atteints d'une difformité du buste, s'ornèrent de fausses épaules.

"La belle Ferronnière, ayant une brûlure juste au milieu du front, fixa sur la cicatrice un bijou retenu par un fin laçage.

"Des princesses, sous le règne de Henri II, atteintes d'un goître, le dissimulèrent sous les hautes fraises tuyautes, ou cachèrent la déviation de leurs épaules grâce aux manches bouffantes.

"La reine Anne d'Autriche, ayant des bras d'un modelé remarquable, lança les manches courtes.

"Mme de Pompadour, étant de petite taille, mit en faveur les mules à hauts talons.

"L'impératrice Joséphine, gênée par l'irrégularité de ses dents, fit admettre par la cour l'usage d'un mouchoir de dentelle qu'on tenait constamment sur la bouche.

"C'est parce que Louis XIV avait sur la tête une petite loupe qu'il fallut dissimuler que nos ancêtres s'affublaient pendant près d'un siècle, d'une lourde et monstrueuse perruque à marteau. C'est parce que je ne sais quelle favorite se présenta un jour à la cour avec sa coiffure de nuit, que toutes les femmes modifièrent l'aspect de leur tête en adoptant la coiffure nouvelle, fruit d'une simple distraction..."

La façon dont se lancent aujourd'hui les modes est peut-être plus savante, mais, quelle qu'elle soit, il y aurait profit à analyser ce mécanisme, probablement inconnu de la plupart de ceux et de celles qui croient avoir trouvé réponse à tout en disant: "C'est la mode!"

Il faudrait d'abord y assigner une place — la première? — aux spéculations des industriels et des commerçants. Voici une petite note, très significative, que nous empruntons au "Social" du 29 décembre 1912: "Le Travailleur de la fleur et de la plume", organe syndical, nous révèle un des derniers perfectionnements entraînés par le progrès moderne dans le jeu de notre production. Une Société intersyndicale des fleurs et plu-

mes, au capital de 10,000 francs, vient d'être fondée par la Chambre syndicale des fabricants de fleurs et plumes, dans le but de favoriser la vente des fleurs, feuillages, fruits artificiels et plumes en tous genres, de fabrication française, par tous les moyens de publicité.

Fleurs et plumes, rubans et dentelles se disputent ainsi, dans la coulisse, les faveurs du public; et cela nous mène déjà très loin du goître des contemporains de Henri II, ou de la loupe de Louis XIV. Mais de plus, entre ces spéculateurs et le public, il y a des intermédiaires: les grands couturiers. Et, à leur tour, les grands couturiers ont leurs "mannequins" qui se soucient peu, dit-on, d'appartenir aux Congrégations de la Sainte Vierge ou aux Conférences des Saints-Anges. Et ce sont ces femmes, en dernière analyse, qui servent de "modèles" à tant d'autres qui se respectent! Voici un peu de ce qu'en pensent les femmes de bien qui réfléchissent: "Une octogénaire lyonnaise, femme de bon sens et d'esprit, recevait dernièrement dans son salon une de ces poupées XXe siècle, agencée à la mode du jour. Elle en fut stupéfaite et ne put, aussitôt après son départ, s'empêcher de lancer à son adresse cette juste critique: De mon temps, dit-elle, les femmes pas comme il faut étaient, aujourd'hui, ce sont celles qui se pâmèrent volontiers, à l'occasion, d'imlégrité morale, qui se plaisent à imiter les coiffeurs, les costumiers, les attitudes provocantes et malséantes des autres."

C'est ainsi que toutes les forces qui commandent ou conditionnent la mode sont au service des intérêts de quelques groupes d'industriels ou des combinaisons fantaisistes de quelques grands couturiers. Et il n'est que trop aisé de voir comment la mode peut devenir, en certaines mains, un organe aussi puissant qu'anonyme de démolition et de déchristianisation.

Si nous voulions suivre maintenant la mode à son point d'arrivée et essayer d'en examiner les conséquences, nous révélerions d'autres traces de son influence à bien des égards néfastes. Prenons pour guide M. Deslandres, qui nous fournira sur ce point de précieuses indications.

En premier lieu, "la mode déplace d'une façon subite et formidable la demande de produits d'une industrie à une autre. Elle porte à un moment telle industrie au maximum de production, puis la laisse ensuite sans commande et sans travail". Voici des exemples typiques: au milieu du XIXe siècle, les châles de cachemire étaient un objet de luxe qui ne manquait dans aucun troussseau bien fourni; ils sont aujourd'hui abandonnés; c'est une industrie morte. Veut-on des exemples plus rapprochés de nous? M. Deslandres nous en fournit:

En 1907, le "tulle-malines" jouit d'une faveur extraordinaire. Tout fabricant qui était en liquidation fit en deux ans une superbe fortune. On monta des métiers jusque dans les campagnes; des bouchers, des boulangers réalisèrent leur affaire pour s'improviser fabricants de tulle et

# BABY'S OWN SOAP



Pour la peau tendre du bébé, le Savon Baby's Own est le meilleur.

Durant quatre générations, il a conquis l'appréciation universelle, et aujourd'hui le Savon Baby's Own est reconnu le meilleur pour les soins du bébé et pour la toilette.

Il est pur, crémeux, parfumé; il adoucit et guérit, et son emploi quotidien est un plaisir toujours nouveau.

C'est le meilleur pour le bébé et le meilleur aussi pour vous.

Vendu presque partout — mais insistez pour avoir le Baby's Own.

ALBERT SOAPS, LIMITED MFRS., - - MONTREAL

## RECETTES

I — SOUPE AUX POIS VERTS. — 1 lb de pois, ou 2 tasses 1-4, 4 pintes eau froide, 1 oignon, 2 clous girofle, 1 carotte, poivre, sel, 1 branche de céleri, 1 branche de persil, 1 tasse de lait, 2 cuillerées à table de beurre, ou 1-4 lb de lard gras.

Faites tremper les pois la veille dans un peu d'eau froide, légèrement salée; le lendemain égouttez les pois et les faire cuire dans une marmite contenant 4 pintes d'eau, les mettre à l'eau froide. Si l'eau est calcaire, ajouter gros comme un pois de cristal de soude. Lorsque la soupe a commencé à bouillir, ajouter les légumes et le lard, et laisser cuire trois à quatre heures. Au moment de servir, retirer les légumes et mettre le lait, et le beurre, si l'on n'emploie pas de lard. En été on peut remplacer l'oignon par une échalotte ou quelques branches de ciboulette hachée finement.

II — COEURS DE VEAU FARCIS. — 3 coeurs, 3 petites tranches de lard, 1-2 tasse restes de viande, 1 tranche d'oignon, 1 branche de persil, 1 branche de céleri, 1-4 tasse miel de pain, 3 cuillerées à table de beurre, poivre, sel, trois-quarts tasse bouillon pour la farce, 3 tasses eau ou bouillon, 3 cuillerées à table farine.

Laver bien les coeurs, enlever une partie de l'intérieur, le hacher finement, et faire revenir cette viande avec l'oignon, le beurre, persil, céleri, et les restes de viande et la mie de pain, mouiller avec le bouillon, laisser mijoter 10 minutes. En remplir les coeurs, couvrir l'ouverture et les barder, les déposer dans une casserole fondée avec quelques bardes de lard, les faire dorer un moment, les saupoudrer de farine, les faire cuire de nouveau, les couvrir d'eau et de bouillon, et les laisser cuire 2 à 3 heures à feu doux.

III — SAUCE TOMATE A L'ITALIENNE. — Après avoir lavé dix ou douze tomates (1 boîte de conserves en hiver), les couper par moitié, couper aussi en tranches deux petits oignons et une carotte, mettre le tout dans une casserole, avec une feuille de laurier, une gousse d'ail, 2 branches de persil, une branche de céleri, quelques dés de bacon, un tout petit morceau de piment frais ou sec ou 1 pincée de poivre rouge, 1 pincée de sel, 1 tasse de bouillon ou d'eau. Laisser mijoter une heure et demie. Passer cette sauce à travers la passoire fine, lier avec une cuillerée à thé de cornstarch délayé dans un peu d'eau; si la sauce était trop claire, laisser cuire de nouveau dix minutes. Bien assaisonner et servir.

IV — GRUTES A L'ANANAS. — 6 tranches de pain, 1 ananas, 4 cuillerées à table de lait, 1 cuillerée à thé de cornstarch, 1-2 tasse jus d'ananas, 1 cuillerée à table beurre. Faire cuire les tranches de pain dans la poêle avec le beurre, les garnir avec de la confiture d'ananas et les ranger dans un plat, les tenir au chaud. Réserver le jus du fruit, le mettre dans une casserole, s'il est trop épais, le diluer avec une tasse d'eau bouillante. Si le jus du fruit est trop clair, l'épaissir avec de la farine de maïs délayée dans un peu d'eau. Laisser cuire 15 minutes, ajouter une cuillerée à table de beurre et servir avec les crouttes.

discret sur le budget des maîtresses de maisons, nous y consultations le chapitre des dépenses? Il y aurait à faire, en effet, à cet égard, des enquêtes et des observations — dont plusieurs seraient peu agréables. Les factures de couturières ne diminuent pas depuis qu'on emploie moins d'étoffes. Et le paiement de ces factures, malgré les efforts des Ligues sociales d'acheteurs, n'est pas toujours aussi rapide que les changements de saison et de modes. Le budget des oeuvres s'en ressent dans des proportions souvent incroyables.

(De la Revue du "Clergé Français", du 15 mars 1914).

## Les Américaines à Londres

Nous extrayons d'une étude de M. Sydney Brooks, dans le "Harper's Magazine", ce curieux croquis:

La métamorphose d'une Américaine à Londres, surtout lorsque cette Américaine est poussée par le désir de se créer une situation dans la société, est un spectacle surprenant.

En un clin d'oeil, elle apprend à se débarrasser des expressions dont usent, en Amérique, les personnes de son monde, qui ne sont, en Angleterre, que le langage courant des femmes des faubourgs, en même temps qu'elle s'accoutume à se servir des expressions qui sont en Amérique le langage des femmes de faubourgs et dont usent en Angleterre les dames de la haute société. Elles se font le facies impassible de rigueur, et elle renonce désormais à poser des questions, en même temps qu'elle prend l'habitude de traiter avec la plus dédaigneuse hauteur ses inférieurs sociaux.

Elle arrive à parler sport et politique. Elle qui ne savait pas reconnaître une grousse d'une perdrix, un chien d'arrêt d'un chien courant, elle soutient des conversations de la plus ardue technicité sportive. Aux États-Unis, elle avait, depuis son enfance, considéré les choses de la politique comme méprisables au premier chef; en Angleterre, elle tient un salon, elle dénote les crises, elle conduit un parti.

## Notre Album

La tendresse qui se contient est d'autant supérieure à celle qui se livre que l'aérer tempéré est supérieur au fer. (Père Didot)

La plaisanterie est comme le sel, il faut en user discrètement. (Pythagore)

Où serait la puissance des femmes si la vanité des hommes n'existait pas? (Sa femme)

Dirige ton rêve, ne le subis pas.

Le devoir ne saurait être abordé que d'une seule manière: en face; accompli d'une seule façon: en entier. (Mme de Girardin)

Les "Lettres" sont comme les femmes: quand elles sont très aimables on leur pardonne d'arriver en retard. (J. de Maistre)

## FEUILLETON DU DEVOIR

# LA TRAGÉDIE DE LA REINE

par Robert-Hugh BENSON

TRADUCTION DE H. FRILLEY

11 (Suite)

Mais ce n'était pas tout. Il y avait encore la trahison fomentée par les proches et les amis de la reine. Pourtant, ni les soins ni la tendresse n'avaient manqué à Elisabeth. Enfant, elle avait été comblée de jouets par Marie. Femme, elle avait reçu d'elle des bijoux de toute sorte. Et cette frêle créature, au visage pâle, sur lèvres fines, montrait sa reconnaissance en se faisant passer pour l'héritière du trône, en niant les entrevues compromettantes avec les agents de Noailles et les manigances avec Courtenay, en se jetant à genoux, tout habillée de blanc, comme une vierge martyre, en suppliant Dieu de la frapper si elle mentait. Et Marie de la croire! Marie qui connaissait toute son hypocrisie!

Triste affaire. On avait fini par envoyer la princesse à la Tour. Là,

elle s'était livrée à de folles démonstrations, pleurant, criant devant la Porte du Traître. Ensuite, dans un silence dramatique, avec un air fuyant, elle avait gagné ses logements. Mais cela n'avait servi à rien. Marie avait voulu, ensuite, la prendre par la bonté. Elle lui avait dit qu'elle avait refusé d'entendre Richard qui demandait sa mort, et elle l'avait renvoyée à Richmond. Là, nouvelle trahison. L'entente entre la princesse et de Noailles ne faisait de doute pour personne. Et, maintenant, Elisabeth était de retour à Woodstock, — victime malheureuse aux yeux du public, et intrigante habile dans le secret. Quand donc la fille d'Anne Boleyn apprendrait-elle à être loyale!

Mistress Dormer se redressa en soupirant. Il serait bientôt temps de se rendre auprès de la reine. Elle savait que Marie n'avait plus

qu'un espoir, le mariage espagnol. Huit jours avant, Jane l'avait entendue parler avec un fiévreux enthousiasme des grands bien qu'on en retirerait. Philippe serait avec elle, et l'Espagne entière derrière lui. Un flot de vie catholique se déverserait dans les veines du pays, desséchées par l'hérésie, rendrait de la force à ses muscles, réveillerait son coeur. On reviendrait aux vieilles habitudes, aux habitudes de fidélité à Dieu et au prince. Le feu du Saint Sacrifice, se répandant de toutes les villes et de tous les hameaux, exterminerait les erreurs nouvelles. Le Précieus Sang coulerait, purificateur. A cette pensée, le visage sombre s'illuminait, les tristes yeux se remplissaient de clartés. Et Marie déclarait très haut qu'elle connaissait mieux que personne le pouvoir de la foi: elle en avait fait l'expérience pendant des années de solitude et de misère.

Quand, de nouveau, les cloches feraient entendre leur carillon, que les processions se répandraient dans les rues, que les maisons religieuses bourdonneraient comme des ruches, que les enfants seraient instruits de la vérité que le Christ a apportée sur la terre, que les prêtres seraient honorés comme ils l'avaient été trente ans plus tôt, que sa Divine Présence animerait chaque église, que les autels seraient relevés, que le ciseau et le picneau raconteraient sur la pierre, sur le bois et sur le

verre, les mystères de Dieu, alors toutes ces tristesses, ces intrigues, ces doctrines des hommes, et la sédition, et l'hérésie, et tout ce qui aime les ténèbres, aurait un fin, et le pays retrouverait le bonheur et la faveur divine...

L'instant d'après, nouveau changement. La reine s'était jetée sur une chaise, et là, silencieuse et morte: —Et moi! et moi! s'était-elle écriée enfin. Que dira de moi mon prince?

Rien d'autre, mais Jane devinait sa pensée.

La jeune fille se leva, s'approcha de la fenêtre, et avec cet air de fermeté grave qui lui était habituel, se mit à regarder devant elle.

Le soleil était descendu derrière les collines. Au delà des maisons, la campagne restait terne et sombre. Seul, le ciel, au-dessus d'une fumeuse vapeur, demeurait lumineux et doux. L'air du soir, chargé des parfums de la terre et des fleurs, montait jusqu'à la jeune fille. Un merle qui sautillait en bas, dans l'herbe, l'aperçut et s'enfuit alarmé.

Mais Jane voyait à peine ce qui était devant elle. Elle pensait à la reine, à cette personnalité rigide qui ne savait pas se manifester, et, chose plus triste encore, savait qu'elle ne le pouvait pas; elle songeait à ce défaut de gaieté et de génie, à la conscience de cette misère... Puis, elle pensait à ces yeux noirs sévères, à cette bouche qui trouvait si diffi-

le de sourire et se contractait si vite, à ces joues pâles, à ces rides précoces... et elle comparait cette image au brillant portrait du prince qu'on voyait à Richmond, à cette bouche vermeille contre laquelle Marie, parfois, pressait ses lèvres.

Toutefois, ce n'était pas entièrement pour elle-même que la reine se mariait. La jeune fille l'avait entendue parler un jour d'un enfant qui serait son fils et celui de Philippe, et celui de l'Angleterre, — prince courageux, aux membres robustes, au regard intrépide, et loyal et pieux, qui peut-être se souviendrait plus tard de la triste mère qui lui avait donné la vie, et qui s'était sacrifiée pour lui, — elle que si peu avaient aimée!

Jane s'éloigna de la fenêtre, ses yeux graves pleins de larmes, et se dirigea vers la chambre de la reine.

C'était une jolie chambre à panneaux, réparée à neuf, avec trois rangées de médaillons portant la rose des Tudor et différents emblèmes et figures. Mais l'obscurité empêchait de voir. Un parfum de roses, venant du jardin et des bouquets dispersés dans la chambre, frappait vivement la jeune fille quand elle ouvrait la porte.

—Votre Grâce désire-t-elle avoir les lumières et se mettre au lit? Le prêtre attend pour dire les prières. Une femme se détourna de la fenêtre et s'assit.

—Non, machérie, dit une voix

profonde.

Puis: —Asseyez-vous, Jane, et parlez-moi.

La jeune fille voyait fort mal, car la reine était maintenant assise dans sa grande chaise, en silhouette contre le pan de ciel opalin encadré dans la baie qui s'assombrait à chaque instant. Une étoile brillait, magnifique joyau, et des étincelles semblaient jaillir de la coiffe de la reine. Mais le visage, entièrement dans l'ombre, restait pâle sur la pâleur d'un bras, mince et faible, que cachait à moitié une grosse manche de brocard.

Jane baissa ses beaux yeux, et, d'une voix lente et calmante, se mit à parler des écuries de Sir Philippe, d'une querelle qui avait eu lieu entre un archer et un paysan, des cuisines qu'elle était allée voir, d'un nouveau tourne-broche qu'on employait, de ces riens enfin aussi, qui amusaient la reine; et, prenant les silences pour des paroles et les paroles pour des réponses, elle continuait pendant une demi-heure. Mais la tristesse de Marie ne se dissipait pas.

—La fin, ne sachant plus que dire, elle attendit.

La reine releva un peu la tête.

—Bien, dit-elle. Et nous n'avons pas dit l'office de Notre-Dame. Je ne peux pas ce soir. Nous remplaceront par les Complies. Le prêtre est là?

—Il est là depuis une heure. Vo-

tre Grâce.

Mais Marie ne fit pas un mouvement. Elle laissa seulement retomber sa tête sur sa main et attendit.

Mistress Dormer se mit alors à parler de l'église de l'Abbaye qu'elle était allée voir, avec les belles sculptures qui s'y trouvaient, les stalles des moines, et, près du maître-autel, les restes de la tombe d'Harold, détruite quatorze ans plus tôt.

De nouveau il y eut un silence, et de nouveau, Marie parla.

—Pas de courrier de la côte? dit-elle.

—Non, Madame.

—Ni de la ville?

—Aucun, depuis celui qui est arrivé à l'heure du souper, Madame.

La reine se tut, aussi silencieuse et réservée avec son amie qu'avec tous les autres. Une minute après, Mistress Dormer fit un petit geste de désespoir. Peut-être la reine s'était-elle endormie? Mais les yeux noirs la cherchèrent dans l'ombre et aussitôt laissèrent retomber leurs paupières.

Il tardait à Mistress Dormer d'aller se mettre au lit, mais elle n'osait bouger. Elle savait que Marie était dans une de ces crises d'entêtement, pendant lesquelles il était inutile de lui rien proposer. Il fallait attendre.

(A suivre)

# LA VIE SPORTIVE

## CE QU'ON DIT

### HISTOIRE DE LA LUTTE.

Le Vélo voyant le succès qu'avait remporté le championnat de lutte organisé par le Journal des Sports, en organisa un autre où il réunit la plupart des lutteurs en renom et dès lors la lutte gréco-romaine fut lancée à Paris. Chaque année les musclichs se disputèrent l'honneur de présenter les lutteurs au public parisien et si les impressions avaient voulu, la lutte gréco-romaine connaîtrait toujours de beaux jours.

Mais comme il n'y avait aucun pouvoir dirigeant pour conduire ce sport, l'anarchie s'y mit; la poule aux œufs d'or fut tuée sans profit pour personne. Tant que la lutte ne sera pas régie comme les poids et haltères, ou les sports en plein air, ce sport ne pourra connaître longtemps la vogue publique. Et pourtant, il y aurait à faire dans ce sport qui est celui qui donne le plus grand format qu'un individu soit susceptible d'acquiescer. Dans aucun sport on ne trouvera des hommes d'une carrure aussi imposante, d'une force musculaire aussi considérable, et avec un peu de course à pied pour faire perdre le poids mort et la graisse de réserve, on arriverait à produire facilement des Hackenschmidt avec des hommes ordinaires. Voyez Lemaire qui de poids léger est devenu poids lourd en quelques années, pèse près de 100 kilos et est arrivé à des mensurations extraordinaires.

Pour donner du gros il n'y a que la lutte gréco-romaine, le roi des exercices de force.

Après les championnats du Journal des Sports et du Vélo, des tournois eurent lieu un peu partout et il serait trop long d'en donner le compte rendu, car ils ne furent pas toujours très réguliers.

Nous allons simplement passer en revue les athlètes qui se sont illustrés par leurs prouesses soit dans les exercices de force, soit dans la lutte, en donnant leurs biographies au hasard des souvenirs, en nous efforçant toutefois de suivre un ordre chronologique.

Nous commençons par celui qui fut le plus célèbre de 1852 à 1868.

Richard, dit le Carabinier du Bugey, fut le champion de la salle Montesquieu vers 1852, puis au gymnase Paz en 1856 et enfin au Casino de la rue Cadet en 1867 et des arènes Le Peletier en 1868.

Richard était l'un de ceux dont les affiches de Rossignol-Rollin disaient que ses glorieuses épaules n'avaient jamais connu le contact impur de la poussière de l'arène.

C'était un des plus beaux hommes qu'on ait jamais vus. Très grand, mince, tout en muscles, de forme irréprochable, agile et d'une force colossale, il se montrait en outre aussi doux qu'un agneau.

Richard, qui était originaire de l'Ain, exerçait le métier de marchand de bois, et en dehors de la lutte qu'il aimait passionnément, il s'occupait si bien de son commerce, qu'il fit une jolie fortune et finit même par devenir maire de sa commune. Il est mort près de Lyon en 1908.

En 1908, la direction du Casino ayant fait savoir qu'un prix de 300 francs — on a marché depuis — était réservé à celui qui tomberait un des trois champions de la maison: Richard, Marcelle de Lion, ou Vincent-Canon, un adversaire se présenta. C'était Faouët, bousquier à Paris. Le nouveau venu, très méfiant, voulut que la somme fût d'abord déposée entre les mains d'une personne de l'assistance. On lui opposa d'abord Vincent.

Les deux hommes entrèrent en lice et, après quelques passes, Faouët, par un coup de "ceinture avant" d'une puissance inouïe, étendit Vincent. Ce fut un événement, car Vincent était considéré comme un des plus puissants lutteurs de l'époque. Bientôt l'on ne parla plus que de l'irrésistible "ceinture" de Faouët. Le lendemain, le bousquier se mesurait avec Maurice. Pendant cinq quarts d'heure, les deux adversaires luttèrent avec une énergie farouche, sans parvenir à faire une prise utile, et le combat resta sans résultat. Mais, avant de partir, Richard, le grand Richard, jeta le gant à Faouët.

A peine les deux lutteurs se trouvèrent-ils en présence, que Richard leva les bras, s'offrant de lui-même aux prises. Faouët se précipita et enlaga Richard de ses bras de fer.

Mais celui-ci, passant les siens sous les aisselles de son adversaire, l'enleva d'un coup et, faisant faire à ce long corps une révolution complète, le plaqua à terre, sur les épaules. Puis, le relevant:

"Le voilà, dit-il, ton coup de ceinture!"

Richard avait servi dans les carabiniers et de là son surnom de Carabinier de Bugey. Pour servir dans ce corps, il fallait une taille minimum de 1 m. 88, et Richard avait 1 m. 92 de hauteur.

Edmond DESBONNET.

## SERVICE DE TRAINS MONTREAL-CORNWALL

La compagnie du Grand-Tronc a fait les arrangements suivants devant être en vigueur le 2 mai: un train partant de Montréal à 1.30 p.m., et arrivant à Cornwall à 3.34 p.m., le samedi seulement. Un train partant de Montréal à 5.15 p.m., arrivant à Cornwall à 7.40 p.m., tous les jours excepté le samedi et le dimanche. Un train pour le retour, partant de Cornwall à 7.15 a.m., arrivant à Montréal à 9.30 a.m., tous les jours excepté le dimanche. Ceci assurera un excellent service à tous les voyageurs qui ont l'intention d'aller passer l'été au lac Saint-François.

## LE PROGRAMME DE DIMANCHE AU NATIONAL

LE MAIRE MARTIN LANCERA LA PREMIERE BALLE, INAUGURANT PAR CE GESTE LA SAISON DE LA LIGUE DE LA CITE.

— LE DOUBLE-HEADER DE DIMANCHE.

Il est à espérer que la température se montrera enfin clémente et permettra à la Ligue de la Cité de faire dimanche, le 3 mai prochain, l'ouverture de sa saison régulière. Les mauvais temps que nous avons depuis le commencement de la semaine, laisse entrevoir une température favorable à nos semi-professionnels pour dimanche. On comprend leur anxiété fébrile à donner leurs premiers états en plein air et à se mettre résolument à la tâche.

Les quatre clubs au programme pour dimanche sont les suivants: 1.30 p.m.—St-Louis vs Voltigeur. 3.30 p.m.—Balmoral vs Hochelaga. La première partie servira de débuts à l'A.A.A. St-Louis dans la Ligue de la Cité. On conçoit que pour la circonstance, elle ne tienne pas du tout à inaugurer la saison 1914 par une défaite. Loin de là, son équipe promet de se surpasser pour vaincre les Voltigeurs, dont le nom, si fuyant et si subtil paraît-il, ne lui inspire pas la moindre crainte.

Toutefois, malgré la valeur de son alignement, le St-Louis ne doit pas pécher par excès de confiance ni par présomption. Il rencontrera dans le club du géant jeté un "neuf" bien décidé lui aussi à remporter une victoire sur l'ennemi. Ce ne sera pas sans avoir déployé la plus grande énergie que le Voltigeur s'avouera vaincu, s'il lui faut en venir là.

La seconde partie au programme alignera les clubs Balmoral et Hochelaga. Les gérants McGoogan et Thibault, deux vétérans, vont donc se retrouver en présence l'un de l'autre. C'est à qui mettra sur le champ la plus forte équipe, emploiera les meilleurs stratagèmes pour faire succomber l'autre. On assistera à un émouvant duel entre ces deux clubs. L'Hochelaga, qui compte des milliers de partisans dans la section est de la ville sera fortement encouragé à la victoire, tandis que le Balmoral ne manquera pas d'appui moral.

Son Honneur le Maire Martin a bien voulu, dans un geste qui l'honore, accepter de lancer la première balle, dimanche, au terrain du National, à Maisonneuve, à 1 h 30 p.m. Quand il accomplira cette formalité, nul doute qu'il sera entouré de tous les amateurs de baseball de la métropole.

## OÙ ILS JOUENT AUJOURD'HUI

LIGUE INTERNATIONALE  
Montréal à Baltimore.  
Toronto à Newark.  
Rochester à Providence.  
Buffalo à Jersey City.

LIGUE NATIONALE  
New-York à Boston.  
Philadelphie à Brooklyn.  
Cincinnati à Pittsburg.  
St-Louis à Chicago.

LIGUE AMERICAINE  
Cleveland à St-Louis.  
Chicago à Détroit.  
Washington à Philadelphie.  
Boston à New-York.

LIGUE FEDEALE  
Brooklyn à Kansas City.  
Buffalo à St-Louis.  
Pittsburg à Indianapolis.  
Baltimore à Chicago.

## LE SPORT DES ROIS AU HAVRE-DE-GRACE.

1ère course, \$4,000, six furlongs: 1. Cornacker, 113, Pauley 10 à 1, 4 à 1 et 2 à 1; 2. Chenault, 107, Hinchey, 20 à 1, 8 à 1 et 4 à 1; 3. Province, 110, Corry, 16 à 1, 6 à 1 et 3 à 1. Temps 1.13. Bat Wa, Fool of Fortune, Laura, Snykes, Castara, Billy Stuart, Nigardo, Cherry Seed ont aussi couru.

2ème course, 4 1-2 furlongs: 1. The Masquerader, 107, Butwell, 3 à 5, 1 à 3 et 1 à 6; 2. Hydroplane, 104, Murphy, 10 à 1, 4 à 1 et 2 à 1; 3. Bazzano, 107, Knight, 40 à 1, 15 à 1 et 8 à 1. Temps, 54 2-5. Refward, Lillian, Hafiz, Pennyrock, Jefferson, St. Helene, Mabel, Montgomery, Pierret et Frill ont aussi couru.

3ème course, 6 furlongs: 1. Yellow Eyes, 112, Wolfe, 8 à 1, 3 à 1 et 8 à 5; 2. Executor 101, Murphy, 4 à 1, 3 à 2 et 3 à 5; 3. Crisee 115, Knight, 20 à 1, 7 à 1 et 3 à 1. Temps, 1:13 2-5. Armament, Mediator, Lady Lightning et Spring Maid ont aussi couru.

4ème course, 5 1-2 furlongs: 1. Pomette Bleu, 95, McCahey, 20 à 1, 6 à 1 et 2 à 1; 2. Garl 103, Buxton, 3 à 1, au pair et 2 à 5; 3. Flittergold, 102, McGarttagh, au pair, 1 à 3. Temps, 1:06. Hemic, Brave Cunarder, Orotund et Holiday ont aussi couru.

5ème course, 1 mille 70 verges: 1. Knight of Uncas 115, Taplin, 10 à 1, 4 à 1 et 2 à 1; 2. Manson, 99, Murphy, 10 à 1, 4 à 1 et 2 à 1; 3. Buzz Around 89, Smyth, 14 à 5, au pair et 2 à 2. Temps 1:45 3-5. The Urchin, Sepulveda, Gregg, Sir Caldeore, Napier et Forti Mai ont aussi couru.

6ème course, 4 furlongs: 1. Casaha, 104, Murphy, 18 à 5, au

pair et 2 à 5; 2. Category, 109, Pauley, 12 à 1, 5 à 1 et 2 à 1; 3. Foldersol 109. Temps 48. Dixie, Hestograph, General Villa, I May, Head Mast, et Palermo ont aussi couru.

A LEXINGTON.  
1ère course, six furlongs: 1. Back Bay, 112, Taylor, \$3.70, \$4.60, \$3.30; 2. Cash on Delivery, 112, Byrne, \$2.50, \$2.30; 3. The Grader, \$3.20, Mott, \$4.10. Temps, 1:16 4-5. Kiava, Raticie, Herrick, Rock Fish et Hoffman ont aussi couru.

2ème course, 4 1-2 furlongs: 1. Aunt Josie, 110, Hanover, \$29.90, \$15.20, \$3.40; 2. Chitrea, 110, Martin, \$7.20, \$3.80; 3. Idola, 110, Connolly, \$3.20. Temps, 58 3-5. Gerthelma, Brunella, Nigra, Miss Fielder, B. First, Kewple et Commareta ont aussi couru.

3ème course, 1 mille: 1. Hawthorn, 112, Turner, \$4.10, \$3.00, \$2.50; 2. Milton Roblee, 99, Martin, \$3.00, \$2.60; 3. Counterpart, 109, \$4.00. Temps, 1:44 4-5. Constant, Uatappa et Disparity ont aussi couru.

A DELORMIER.  
M. Ed. Cole sera le juge en chef aux prochaines courses du parc Delormier. Charlie Campeau sera son assistant. Billy Murray verra au mariage des Dorval.

A DORVAL.  
Le colonel Applegate, le turfman bien connu, a décidé de mettre incessamment Old Rosebud à l'entraînement pour le prochain Grand Derby International qui sera disputé à Dorval au mois de juin prochain. Ses dernières performances à Lexington ont encouragé le turfman à l'engager dans l'épreuve la plus richement dotée du Canada. Si Old Rosebud est inscrit dans le grand Derby de Montréal, son inscription dans le Derby de Latoria sera déclarée forfait.

AU KING EDWARD.  
M. Sam Holman, le gérant des pistes du King Edward et de Dorval, nie emphatiquement que le contrôle de l'hippodrome de l'île Grosbois ait été donné à M. Abe Orpen, de Toronto. M. Holman laisse savoir au public que les pistes dont il a la direction ne seront pas administrées par des gens du dehors. La nouvelle compagnie, qui a fait l'acquisition du Parc King Edward, verra à l'administration de ses affaires.

## LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Voici les résultats des parties jouées hier après-midi dans les séries des ligues de baseball Américaine, Nationale et Fédérale:

LIGUE AMERICAINE.  
Boston . . . . . 000000000—0 7 1  
New-York . . . . . 00100000x—1 7 0  
Leonard, Bedient, Carrigan et Thomas; Fisher et Sweeney.  
Chicago . . . . . 0000000000—0 5 2  
Détroit . . . . . 0000000001—1 5 2  
Cicotte et Schalk; Dubuc et Stange.

LIGUE INTERNATIONALE  
Washington . . . . . 802001021—6 11 1  
Philadelphie . . . . . 10002010—4 9 2  
Engel, Ayres et Henry; Houck, Bressler, Boardman, Schang et Lapp.  
Cleveland . . . . . 0000200—3 7 2  
St-Louis . . . . . 10400001x—6 12 1  
Mitchell, Collamore et Carisch; James et Crossin.

LIGUE NATIONALE  
G. P. P.  
Détroit . . . . . 9 4 692  
Chicago . . . . . 7 6 537  
Washington . . . . . 6 5 545  
New-York . . . . . 5 4 555  
St-Louis . . . . . 6 6 500  
Philadelphie . . . . . 5 6 454  
Boston . . . . . 4 6 400  
Cleveland . . . . . 3 9 250

LIGUE FEDEALE  
Philadelphie . . . . . 020100210—6 10 1  
Brooklyn . . . . . 00010000—2 10 1  
Alexander et Killifer; Ragan, Allen, Reulbach et Fischer.  
Pittsburg . . . . . 000300400—7 12 2  
Chicago . . . . . 000000000—0 4 3  
Adams et Gibson; Lavender, Vaughn et Archer.  
Boston-New-York.—Pluie.

St-Louis . . . . . 000200010—3 12 3  
Cincinnati . . . . . 002200001—5 6 4  
Hageman, Steel et Snider; Yingling, Benton et Clark.

POSITION DES CLUBS.  
G. P. P.  
Pittsburg . . . . . 6 3 833  
Philadelphie . . . . . 10 2 644  
Brooklyn . . . . . 5 3 625  
Cincinnati . . . . . 7 6 537  
New-York . . . . . 4 4 500  
Chicago . . . . . 4 8 350  
St-Louis . . . . . 4 9 307  
Boston . . . . . 2 7 222

LIGUE FEDERALE.  
Baltimore . . . . . 100000000—1 2 2  
Chicago . . . . . 00002000—2 6 2  
Quinn et Jackitisch; Fisk et Block.  
St-Louis . . . . . 00000310002—6 14 1  
Buffalo . . . . . 10000201001—5 12 5  
Crandall et Chapman; Krapp, Ford et Blair.  
Pittsburg . . . . . 000000000—0 3 0  
Indianapolis . . . . . 000001100—2 5 0  
Henderson et Roberts; Falkenberg et Rariden.  
Brooklyn . . . . . 000100051—7 10 3  
Kansas City . . . . . 4002112x—10 12 1  
Sommers, Peters, Marion et Owens; Harris, Stone, Packard et Easterly.

POSITION DES CLUBS.  
G. P. P.  
St-Louis . . . . . 9 2 818  
Baltimore . . . . . 5 4 555  
Indianapolis . . . . . 6 6 500  
Brooklyn . . . . . 4 5 466  
Buffalo . . . . . 3 4 428  
Kansas City . . . . . 5 7 416  
Chicago . . . . . 5 7 416  
Pittsburg . . . . . 2 6 250

Nos lecteurs sont priés d'accorder de préférence leur clientèle aux fournisseurs qui annoncent dans le "Devoir".

## LE DR ROLLER EST DEFAIT PAR RAOUL

De ROUEN A PRIS DEUX CHUTES CONSECUTIVES SUR LE LUTTEUR DE SEATTLE. — FRED MacKAY ARBITRAIT CETTE RENCONTRE. — LES PRELIMINAIRES.

ROLLER CONTRE CAZEUX.

Raoul de Rouen s'est montré fort supérieur au Dr Roller hier soir au Parc Sohmer alors qu'il prit deux chutes consécutives en 36 et 24 minutes. Cette rencontre, contrairement à ce que l'on pouvait s'attendre, ne fut pas brutale. Il y eut bien quelques petites gifles et des prises de cheveux mais cela était de courte durée.

Caoul de Rouen et Roller se sont montrés, tous deux, ce qu'ils sont réellement: deux artistes du tapis auxquels il serait difficile d'en rendre compte.

Roller a fait preuve d'une grande habileté, de beaucoup de souplesse et de rapidité.

Raoul a surtout montré, dans cette lutte mémorable, une force peu commune. Au cours de la deuxième reprise, alors qu'il avait fait connaissance avec les méthodes de défense de son dangereux adversaire, on peut dire avec sincérité qu'il a été, non seulement plus fort, mais plus scientifique que le scientifique Roller. Son jeu vraiment clair et rapide, ses prises bien combinées et décisives, provoquèrent, parmi le public, une enthousiaste admiration.

Raoul de Rouen n'a jamais été mis en difficulté par ses adversaires et il s'est toujours tiré facilement des positions les plus critiques. Cependant il est juste de dire que Raoul n'a pas tombé l'Américain en soufflant dessus. Il a rencontré de sa part, au contraire, une résistance acharnée ayant même dangereuse à laquelle ajoutait encore son ignorance des méthodes et des subtilités employées par le Dr Roller. Si ses épaules et ses membres ont quelque peu souffert des rudes massages de Raoul, sa réputation de fin lutteur est sortie intacte de l'épreuve.

La lutte était dirigée par un boxeur émérite, MacKay, qui avait pris la place de M. Bourque pour la circonstance et il fit de son mieux.

LES PRELIMINAIRES.  
Les amateurs du gréco-romain furent servis à souhait hier soir car le premier numéro au programme comportait un match à ce beau genre entre Jules Laenaers et Beaupin. Ce dernier fut défait en 13 et 3 minutes.

Beaudette et Saint-Louis firent match nul et fut ainsi de Wm Duchesne contre Richard.

PROCHAINE RENCONTRE.  
Le Dr Roller est de nouveau inscrit au programme de la semaine prochaine. Il aura alors pour adversaire son vieil ami Raymond Cazeaux.

## LES JOUTES D'HIER

LIGUE INTERNATIONALE  
Baltimore, 4; Montréal, 1.  
Toronto, 1; Newark, 0.  
Buffalo, 6; Jersey City, 2.  
Rochester à Providence. Pluie.

LIGUE AMERICAINE  
Détroit, 1; Chicago, 0 (11 reprises).  
Washington, 6; Philadelphie, 4.  
New-York, 1; Boston, 0.  
St-Louis, 6; Cleveland, 3.

LIGUE NATIONALE  
Philadelphie, 6; Brooklyn, 2.  
Cincinnati, 5; St-Louis, 3.  
Pittsburg, 7; Chicago, 0.  
New-York à Boston. Pluie.

LIGUE FEDERALE  
Kansas City, 10; Brooklyn, 7.  
St-Louis, 6; Buffalo, 5.  
Indianapolis, 2; Pittsburg, 0.  
Chicago, 2; Baltimore, 1.

## LE BONAPARTE

Le club de Base-Ball "Bonaparte" a tenu une assemblée spéciale, mardi dernier, afin d'élire un nouveau gérant et un nouveau président.

Le choix unanime de l'assemblée fut: M. Arthur Paradis comme gérant, M. H. Tessier, ex-vice-président, comme président, et M. A. Boisseau, comme vice-président.

A la suite de ces élections, l'organisation du "Bonaparte" se trouve complétée comme suit:

Présidents honoraires: MM. Pate-naude et Albert Therrien.  
Vice-présidents honoraires: MM. Henri Labelle, Thibault et Leblanc.  
Président actif: M. Hector Tessier.  
Vice-président: M. Armand Boisseau.  
Secrétaire-trésorier: M. P. Langlois.  
Secrétaire correspondant: M. Alphonse Bernier.

Conseillers: MM. A. Labelle, R. Labelle, N. Asselin, O. Lafamme, J. Bérrard.  
Gérant: M. Arthur Paradis.  
Capitaine: M. A. Bernier.  
Assistant-capt: M. Adélaïd Cotnoir.

Porte-drapeau: M. A. Lavallée.  
Gardiens: M. A. Lamarre.  
Arbitre: M. Bélar.  
Mascotte: M. E. Bousquet.

Dimanche prochain, le 3 mai, le "Bonaparte" ira à Bordeaux, rencontrer l'équipe du gérant Roberge, le 1 hre 1-4 p.m. de la gare Viger. Les amis sont invités.

Pour dimanche, le 10 mai, le "Bonaparte" lance un défi à tout club amateur de 18 à 21 ans. Pour informations, s'adresser à Alphonse Bernier, 1174 De Montigny Est, Montréal.

## DEPECES SPORTIVES

M. J. L. Archambault annonce aux amateurs de sport qu'il recevra toutes les nouvelles par "ticker" à partir d'aujourd'hui, à son restaurant, 667 Ontario Est, coin Beaudry.

## LE BANQUET DU MONTAGNARD A L'HOTEL VIGER

CES AGAPES REMPORTENT UN TRES BEAU SUCCES. — HOTES NOMBREUX ET DISTINGUES.

"Toujours joyeux."

Certes, le Montagnard n'a pas manqué à sa devise hier soir. Au cours du banquet qu'il donnait, à l'hôtel Viger, la plus franche gaieté n'a cessé, un seul instant, de régner. Le vin, qui est un gai raquetteur, assurait le menu, avant mis tout le monde en verve de moût d'esprit. Et ce qu'il s'en fit! Il serait impossible, même avec la meilleure volonté du monde, de tout rapporter.

Plusieurs santés furent proposées: celle du roi, par M. H. Pinet, président du Montagnard; de la ville, par l'échevin Geo. Vandelay; des hôtes de la soirée; réponse par MM. J. MacDonald, du M.A.A.A. et président de l'Union locale, et U. H. Dandurand; des dames, par M. Moisan; du Montagnard, par M. Ed. Gernaey; la presse, par M. Albert Laberge, de "La Presse" et le signataire de ces lignes.

Prirent aussi la parole, M. E. Paquette du Boucanier, et quelques autres.

Voici les hôtes de la table d'honneur: MM. H. Pinet, président du Montagnard, U. H. Dandurand, Geo. Vandelay, E. Paquette, du Bouca nier, Jos. McDonald, Wilfrid Pauzé, E. N. Moisan, J. A. Nadeau, Albert Laberge de la "Presse", Emile Benoit du "Devoir", E. Gernaey et J. Jos. Brail.

Assistèrent: MM. Israël Meunier, Alex. Bouthillier, E. Rodier, Vic. Roy, Willie Hébert, Alb. Thibaud, Hector Viat, Art. Goudron, R. N. Sévigny, Léop. Racicot, J. M. Desjardins, Jos. Hamelin, Alf. Dumouchel, N.P. Ed. Lambert, le Forestier; G. G. Beausoleil, La Casquette; Alb. Laberge, La Casquette; Emile Nadeau, L. Henri Juneau, Thos. Gouillard.

Voici le menu tout à fait spirituel qui fut dégusté, en compagnie très joyeuse:

MENU  
Hors d'Oeuvres Variés aux sons des Clairons  
Consommé de Chat-let  
Aiguillettes d'Achigans de la Rivière  
de la Prairie  
"La Hamée est là"  
Pommes de Guay  
Filet de Boeuf Piqués à la Raquette  
Haricots Verts Sans Les Fevres  
Agneau du Printemps Rôti à l'E-Pinet

Sauce Menthe Des Jardins  
Asperges Nouvelles  
Sauce de la Belle-Isle et De Roche  
Sorbet Montagnard "Toujours Joyeux"

Pluvier Doré sur Canapé 100 Maj-eau  
Salade de Saison à la Journée (Gernaey)  
Beauquette et Saint-Louis firent match nul et fut ainsi de Wm Duchesne contre Richard.

PROCHAINE RENCONTRE.  
Le Dr Roller est de nouveau inscrit au programme de la semaine prochaine. Il aura alors pour adversaire son vieil ami Raymond Cazeaux.

## AU CONCOURS HIPPIQUE DE TORONTO

Toronto, 30. — Le concours hippique s'est continué hier soir. La société de Toronto s'est rendue nombreuse à cette réunion sportive sociale. Mlle Viau, de Montréal, a gagné un deuxième prix avec Earl Grey et Duke of Connaught.

Sauteurs:  
1—Flashlight — G. W. Beardmore, Toronto.  
2—Dreadnought — Major C. T. Van Stranbenz, Saint-Jean, Qué.  
3—Marathon — H. H. Short, Ottawa.

4—The Huntsman — Hugh Switson, Oakville.  
Chasseurs novices (légers):  
1—Fairchild, — Hugh S. Wilson, Oakville.  
2—Tophet, — Hugh S. Wilson, Oakville.  
3—Bewichwa, — Sunny Brook Farm, Toronto.  
4—Ennis Throp — Hugh S. Wilson, Oakville.

Chevaux de selle:  
1—Harborough — Hugh S. Wilson, Oakville.  
2—Sunny Boy, — Sunny Brook Farm, Toronto.  
3—Faugh A. Ballaugh — Sunny Brook Farm, Toronto.  
4—Laraine — Reason Bros., London.

Chevaux harnachés de 15.2:  
1—Revelation and Realization — Miss Loula Long, Kansas City.  
2—Earl Grey et Duke of Connaught — Mlle E. Viau, Montréal.  
3—Hesitation et Consternation, — Mlle Loula Long, Kansas City.  
4—Aeroplane et Biplane, — Ba-te and Jones, Ottawa, and Brampton.

Militaire:  
1—9th Mississauga Horse.  
2—Governor Generals body guards.

DES OFFRES A JOHNSON  
Victoria, C. A., 30. — Les clubs de la D. L. A. ont décidé de résoudre de faire les concours clubs de B. C. L. A. Boss Johnson, le gardien de l'équipe Victoria, vient d'être approché par George Kennedy, des Irish-Canadiens, qui lui a offert un salaire élevé pour jouer dans l'est. Johnson a demandé quelques jours à Kennedy pour donner une réponse à ses offres.

DES CHANGEMENTS A SCARBORO  
Toronto, 30. — Les directeurs du terrain de jeu de Scarboro Beach feront des améliorations considérables au terrain, pour donner au public l'occasion de pouvoir suivre à leur aise les parties de crose à dix joueurs. Il est question de déplacer les populaires actuelles pour les rapprocher de l'estade de côté nord du terrain. Un tel remaniement permettra aux pauvres comme aux riches de pouvoir suivre toutes les beautés du jeu. M. R. J. Fleming ne veut rien négliger pour donner satisfaction aux amateurs de crose de Toronto.

MORT DE FITZGIBBON  
Cornwall, Ont., 30. — M. William Fitzgibbon, l'ancien président de la N. L. U. et du club de crose Cornwall, est décédé hier matin à l'hôtel-Dieu. Les nombreux amis de M. Fitzgibbon regrettent le décès si prématuré de ce bon sportsman qui ne comptait que des amis dans le sport national du Canada.

AU SHAMROCK  
Les joueurs du club de crose Shamrock ont déjà commencé à s'entraîner au gymnase de la rue Saint-Urbain. Eddie Hughes, le vice-président, et plusieurs autres ont commencé les exercices préparatoires avec un entrain indiquant que les Shamrocks ont vraiment l'intention de décrocher le championnat de la ligue à M. Murphy.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

## AUTRE DEFAITE POUR MONTREAL

LES ROYALS PERDENT LA PREMIERE PARTIE DE LA SERIE CONTRE BALTIMORE PAR 4 A 1. — AUTRES JOUTES DE L'INTERNATIONALE.

Baltimore, 30. — En déclassant les Royals dans tous les départements, les Orioles ont remporté les honneurs de la première partie entre les deux équipes par 4 à 1, hier après-midi. Les locaux prirent l'avantage au début et le conservèrent jusqu'à la fin. Onze coups sûrs furent faits par les hommes de Dunn.

Voici le résultat détaillé de la joute: BALTIMORE.

	Ab	R	H	P
--	----	---	---	---

COMMERCES ET FINANCES
LE MARCHÉ SE MAINTIENT

L'animation règne sur le parquet. — La plupart des cours gagnent quelques fractions. — Le Richelieu cote 101%.

L'allure animée du marché se maintient, soutenue par les nouvelles encourageantes qui arrivent de partout.

L'IMMEUBLE

La transaction immobilière a été plus intéressante qu'elle ne l'a été depuis longtemps.

MARCHE AUX PROVISIONS

Le marché local aux provisions a été suffisamment actif hier sans beaucoup de changement dans les prix.

LA DOMINION TRUST CO.

La Dominion Trust Co., œuvre non lucrative à Saint-Jean, N.B., sous la gérance de M. Paul Longley.

DE L'OR POUR LE CANADA

New-York, 30. — 8900,000 en or ont été retirés du trésor, pour être envoyés au Canada.

BOURSE DE MONTREAL

Ces cours nous sont fournis par MM. Fortier, Beauvais & Cie., banquiers et agents de change, membres de la Bourse de Montréal.

Table of stock market data with columns for Dem., Offr., and various stock symbols like Bell Tel., Can. Pac., etc.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Table of commodity prices for items like Wheat, Flour, and other goods.

VENTES D'APRES-MIDI

Table of commodity prices for items like Flour, Sugar, and other goods.

OBTENEZ VALEUR, PLUS SATISFACTION DE VOS Complets et Pardessus de Printemps

Essayez l'une de nos valeurs de \$19.00 à \$25.00. Notre assortiment de lainages est le plus nouveau et le plus complet.

McComber & Cummings 373 rue Saint-Paul, coin Saint-Sulpice.

COURRIERS PROVINCIAUX

VILLE DE QUEBEC UN CHAPITRE DIOCESAIN? Québec, 30. — Un journal de cette ville annonçait hier, que l'élevation de Mgr Bégin au cardinal amènerait la création d'un nouveau diocèse.

GUERISON ETRANGE

Québec, 30. — Un cas de guérison étrange est signalé à Beaufort. M. Henri R. Germain, employé de l'Agence du Département de la Marine à Québec, était devenu presque complètement aveugle depuis deux ans.

LES ARTISANS CANADIENS.

Québec, 30. — M. Ludger Gravel, de Montréal, président général de la Société des Artisans Canadiens-Français, a présidé hier soir, à la salle de la Providence, à Saint-Malo, l'inauguration d'une succursale de Dames de cette société.

UN NOUVEAU CARILLON.

Québec, 30. — Dimanche, le septième jour de la semaine, à l'occasion du jubilé de douze religieuses de la communauté, dont quatre célèbrent leurs noces de diamant de vie religieuse et huit autres, leurs noces d'or.

CHEMIN DE FER DU CANADIEN-NORD

Service de train-extra pour l'embranchement de Montfort, en vigueur le 2 mai 1914. Le chemin de fer du Canadien-Nord a fait les arrangements nécessaires pour faire circuler un extra qui partira de la Jonction de Montfort à 3.30 p.m., le samedi seulement.

DANS L'OUEST

Winnipeg, 30. — La congrégation de l'Église Sainte-Marie va construire une nouvelle église à l'angle des rues Young et Broadway. Un prêt de \$350,000 vient d'être contracté sur les biens de l'Église qui s'élève à plus de \$1,000,000.

L'ELEVAGE DES ANIMAUX A FOURRURE

Québec, 30. — M. Richard White, Jr., autrefois de Terre-Neuve, est arrivé hier de George-River, Baie de Ungava, après avoir parcouru 1,500 milles en traîneau tiré par 22 chiens.

CONSEILS DU ROI

Québec, 30. — MM. Oscar E. Dorais, Albert P. Dorais et Louis Emery Beaulieu, avocats de Montréal, ont été faits conseillers en loi du Roi.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

MONTREAL-OTTAWA Départ de Montréal à 8.00 a.m., 8.05 p.m., 10.10 a.m., 9.10 a.m., 4.00 p.m., excepté le dimanche.

CANADIAN PACIFIC

CHANGEMENT D'HORAIRE D'ÉP. Windor 4 mai à 5.10 p.m., pour Rigaud et gares intermédiaires.

DOUBLE SERVICE DE TRAINS

Maintenant en vigueur à la Côte du Pacifique. Départ de la gare Windor à 9.45 a.m., et 9.45 p.m.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1914 20 janvier 1914. LACHINE. — Du Bureau de Poste. Service de 1-10 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.

Le Toronto s'est maintenu à son niveau d'hier, en y ajoutant une fraction, marquant 134 1/8.

Le collatéral Rock Island était encore faible, baissant de nouveau à 30 1/8.

LES RESEAUX FERRES

Washington, 30. — Le revenu de l'exploitation du réseau ferré de 225-539 milles ou environ 90 pour cent du réseau global des États-Unis, s'est élevé à \$203,022,222, soit une diminution de \$23,350,511 par rapport à l'année précédente.

Les recettes totales de l'exploitation par mille a été en moyenne de \$900 par comparaison avec \$1,011 en février 1913.

LE NORD-CANADIEN

LA GARANTIE DU NOUVEL EMPRUNT PAR LE GOUVERNEMENT SERA UN FACTEUR PUISSANT SUR NOTRE MARCHÉ.

Les événements de l'extérieur captivent l'attention publique, on semble ignorer ce qui se passe chez nous.

L'amélioration constatée hier en Bourse ne semble pas avoir eu pour cause de nouvelles prérogatives du Nord-Canadien.

LA BANQUE D'ANGLETERRE

Londres, 30. — Le bilan hebdomadaire de la banque d'Angleterre accuse les changements suivants: Réserve totale, dim., de 2,373,000.

L'un des bords du journal, c'est de décourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

Thomas Scott & M. H. C. T. Philip Michael, le lot 11-656 Côte Saint-Louis, avec bâtisses aux Nos 2381 à 2391 rue Waverley, quartier Laurier.

Alfred G. Noisoux & A. Siminovich, le lot 1207-62, avec maisons 971 et 973 rue Saint-Christophe et 838 à 848 rue Saint-André.

Pierre Guidicé & B. Alexandre, 33-155 et partie de 157 Paroisse de Montréal, avec bâtisses au 375 et avenue Québec, Outremont, 30 x 99 pieds; \$11,650.

Mme E. Hette & Mme M. Regan, la moitié sud-est du 11-932 Côte Saint-Louis, avec bâtisse avec Esplanade, quartier Laurier, 25 x 91; \$12,000.

A. Giguère & autres à Marcus H. Schachter et autres, 560 Côte Saint-Louis, avec bâtisses, 495 à 499 rue Dominique et 18 à 24 rue Guibourg, pour \$10,500.

Mme William Black Allan, jr., à William F. McLaren, 471 et partie sud-ouest de 470 Saint-Laurent, avec bâtisses rue Saint-Georges, avec une superficie de 3,648 pieds; \$9,896.

James H. Maher à Robert R. McAulay, la partie du lot 21 Paroisse Sainte-Anne du Bout-de-Mi, faisant face sur le chemin Senneville, 81,850 pieds carrés, pour \$8,185.

Paul Lalonde à Joseph Mathieu, le lot 4643 Paroisse de Montréal, Verdun, avec bâtisse de trois logis, mesurant 25 par 123, pour \$8,000.

BOURSE DE L'IMMEUBLE

Table of real estate market data with columns for Stock, Coupons, Obligations, and Cote du jour.

LA BANQUE D'ANGLETERRE

Londres, 30. — Le bilan hebdomadaire de la banque d'Angleterre accuse les changements suivants: Réserve totale, dim., de 2,373,000.

Les fonds d'Etat n'ont pas varié. La proportion des ressources des banques en passif a été de 42.37 pour cent.

Les arrivages ont été de 1,034 contre 134 la semaine dernière, et 1,598 l'an dernier.

Beurre. — Les arrivages ont été de 1,089 contre 671 la semaine dernière, et 1,511 l'an dernier.

Pommes de terre. — Montagnes V., au wagon, 1.00 à \$1.10.

Issues de blé. — Son, \$25. "Shorts", \$25. "Middings", \$28.

Premières patentes u printemps, \$5.60 à \$5.70.

Produits de l'étable. — Les arrivages se font en toute liberté et trouvent une demande toute prête.

Les arrivages de provisions ont été de 491 paquets de viande en conserve, 60 barils de saindoux, 4 jambons et "bacons", 581 porcs vivants.

AU BOARD OF TRADE

ON A RECU UNE DELEGATION EN ROUTE POUR OTTAWA. A l'assemblée hebdomadaire du Board of Trade tenu hier, on a reçu les délégués du Board of Trade d'Halifax qui se rendent à Ottawa.

La chambre a voté deux amendements relativement aux poids et mesures en ce qui concerne le beurre et le fromage.

LE CHARBON EN AUSTRALIE

La production de coke en Australie en 1913 s'est élevée à 2,894,080 tonnes, soit une augmentation de 309,120 tonnes sur 1912.

DE L'ARGENTINE AUX ETATS-UNIS

Buenos Aires, 30. — Les exportations de viandes de l'Argentine aux États-Unis durant la semaine dernière se sont réduites au boeuf froid et cela dont 11,000 milliers ont été expédiés, contre 4,600 milliers la semaine précédente.

ON A RECU UNE DELEGATION EN ROUTE POUR OTTAWA.

A l'assemblée hebdomadaire du Board of Trade tenu hier, on a reçu les délégués du Board of Trade d'Halifax qui se rendent à Ottawa.

La chambre a voté deux amendements relativement aux poids et mesures en ce qui concerne le beurre et le fromage.

LE CHARBON EN AUSTRALIE

La production de coke en Australie en 1913 s'est élevée à 2,894,080 tonnes, soit une augmentation de 309,120 tonnes sur 1912.

DE L'ARGENTINE AUX ETATS-UNIS

Buenos Aires, 30. — Les exportations de viandes de l'Argentine aux États-Unis durant la semaine dernière se sont réduites au boeuf froid et cela dont 11,000 milliers ont été expédiés, contre 4,600 milliers la semaine précédente.

Les fonds d'Etat n'ont pas varié. La proportion des ressources des banques en passif a été de 42.37 pour cent.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

MONTREAL-OTTAWA Départ de Montréal à 8.00 a.m., 8.05 p.m., 10.10 a.m., 9.10 a.m., 4.00 p.m., excepté le dimanche.

CANADIAN PACIFIC

CHANGEMENT D'HORAIRE D'ÉP. Windor 4 mai à 5.10 p.m., pour Rigaud et gares intermédiaires.

DOUBLE SERVICE DE TRAINS

Maintenant en vigueur à la Côte du Pacifique. Départ de la gare Windor à 9.45 a.m., et 9.45 p.m.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1914 20 janvier 1914. LACHINE. — Du Bureau de Poste. Service de 1-10 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.

CHEMIN DE FER DU CANADIEN-NORD

Service de train-extra pour l'embranchement de Montfort, en vigueur le 2 mai 1914. Le chemin de fer du Canadien-Nord a fait les arrangements nécessaires pour faire circuler un extra qui partira de la Jonction de Montfort à 3.30 p.m., le samedi seulement.

DANS L'OUEST

Winnipeg, 30. — La congrégation de l'Église Sainte-Marie va construire une nouvelle église à l'angle des rues Young et Broadway. Un prêt de \$350,000 vient d'être contracté sur les biens de l'Église qui s'élève à plus de \$1,000,000.

L'ELEVAGE DES ANIMAUX A FOURRURE

Québec, 30. — M. Richard White, Jr., autrefois de Terre-Neuve, est arrivé hier de George-River, Baie de Ungava, après avoir parcouru 1,500 milles en traîneau tiré par 22 chiens.

CONSEILS DU ROI

Québec, 30. — MM. Oscar E. Dorais, Albert P. Dorais et Louis Emery Beaulieu, avocats de Montréal, ont été faits conseillers en loi du Roi.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

MONTREAL-OTTAWA Départ de Montréal à 8.00 a.m., 8.05 p.m., 10.10 a.m., 9.10 a.m., 4.00 p.m., excepté le dimanche.

CANADIAN PACIFIC

CHANGEMENT D'HORAIRE D'ÉP. Windor 4 mai à 5.10 p.m., pour Rigaud et gares intermédiaires.

DOUBLE SERVICE DE TRAINS

Maintenant en vigueur à la Côte du Pacifique. Départ de la gare Windor à 9.45 a.m., et 9.45 p.m.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1914 20 janvier 1914. LACHINE. — Du Bureau de Poste. Service de 1-10 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.

CHEMIN DE FER DU CANADIEN-NORD

Service de train-extra pour l'embranchement de Montfort, en vigueur le 2 mai 1914. Le chemin de fer du Canadien-Nord a fait les arrangements nécessaires pour faire circuler un extra qui partira de la Jonction de Montfort à 3.30 p.m., le samedi seulement.

DANS L'OUEST

Winnipeg, 30. — La congrégation de l'Église Sainte-Marie va construire une nouvelle église à l'angle des rues Young et Broadway. Un prêt de \$350,000 vient d'être contracté sur les biens de l'Église qui s'élève à plus de \$1,000,000.

L'ELEVAGE DES ANIMAUX A FOURRURE

Québec, 30. — M. Richard White, Jr., autrefois de Terre-Neuve, est arrivé hier de George-River, Baie de Ungava, après avoir parcouru 1,500 milles en traîneau tiré par 22 chiens.

CONSEILS DU ROI

Québec, 30. — MM. Oscar E. Dorais, Albert P. Dorais et Louis Emery Beaulieu, avocats de Montréal, ont été faits conseillers en loi du Roi.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

MONTREAL-OTTAWA Départ de Montréal à 8.00 a.m., 8.05 p.m., 10.10 a.m., 9.10 a.m., 4.00 p.m., excepté le dimanche.

CANADIAN PACIFIC

CHANGEMENT D'HORAIRE D'ÉP. Windor 4 mai à 5.10 p.m., pour Rigaud et gares intermédiaires.

DOUBLE SERVICE DE TRAINS

Maintenant en vigueur à la Côte du Pacifique. Départ de la gare Windor à 9.45 a.m., et 9.45 p.m.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1914 20 janvier 1914. LACHINE. — Du Bureau de Poste. Service de 1-10 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.

CHEMIN DE FER DU CANADIEN-NORD

Service de train-extra pour l'embranchement de Montfort, en vigueur le 2 mai 1914. Le chemin de fer du Canadien-Nord a fait les arrangements nécessaires pour faire circuler un extra qui partira de la Jonction de Montfort à 3.30 p.m., le samedi seulement.

DANS L'OUEST

Winnipeg, 30. — La congrégation de l'Église Sainte-Marie va construire une nouvelle église à l'angle des rues Young et Broadway. Un prêt de \$350,000 vient d'être contracté sur les biens de l'Église qui s'élève à plus de \$1,000,000.

L'ELEVAGE DES ANIMAUX A FOURRURE

Québec, 30. — M. Richard White, Jr., autrefois de Terre-Neuve, est arrivé hier de George-River, Baie de Ungava, après avoir parcouru 1,500 milles en traîneau tiré par 22 chiens.

CONSEILS DU ROI

Québec, 30. — MM. Oscar E. Dorais, Albert P. Dorais et Louis Emery Beaulieu, avocats de Montréal, ont été faits conseillers en loi du Roi.

Le temps qu'il fera

DEMAIN Beau et chaud. Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, 35 rue Notre-Dame Est. R. de MESLE, gérant.

Dernière heure

LOUIS VEUILLOT

Nos lecteurs trouveront aujourd'hui, dans une autre colonne du journal, le quatrième coupon dont la série de 6 donnera droit à un exemplaire de la Vie de Louis Veulliot, par François Veulliot.

Ce livre, dont le Devoir a parlé déjà, a cent cinquante pages grand format, est imprimé sur beau papier et contient tout près de trois cents illustrations, se rapportant au grand polémiste catholique, aux lieux où il est né, où il a vécu, à ses amis, à ses parents, à ses adversaires.

Grâce à une convention avec la Maison de la Bonne Presse, le Devoir est en mesure d'offrir à ses lecteurs et abonnés la Vie de Veulliot au prix exceptionnel de 20 sous. On voudra bien ajouter 6 sous pour l'expédition par la poste, s'il y a lieu.

LES SOUPERS DES AMIS DU "DEVOIR"

Le onzième souper bi-mensuel des amis du "Devoir" aura lieu au "St. Lawrence Hall", ce soir, à 7 heures.

L'ELECTION DE CHATEAUGUAY

M. Honoré Mercier, le nouveau ministre de la Colonisation, sera-t-il acclamé dans Châteauguay? Dans les milieux libéraux on semble ne pas avoir de doute à ce sujet, quoique les conservateurs aient enlevé ce château-fort libéral à l'élection partielle fédérale de l'automne dernier, par 145 voix de majorité.

LA NOMINATION DE J. H. KELLY

Rivière Ouelle, 30 — Les électeurs de Kamouraska vont demander à leur député, M. Stein, de donner sa démission immédiate comme député de Kamouraska, afin de connaître pourquoi le gouvernement de sir Lomer Gouin leur a manqué de parole en nommant M. J. H. Kelly au conseil législatif.

LA LEGISLATURE D'ONTARIO

Toronto, 30. — Après avoir siégé pendant plus de dix semaines, la législature s'est ajournée hier soir, jusqu'à trois heures, vendredi prochain.

POUR LE CONCOURS DE TIR DE BISLEY

Québec, 30. — Les Cadets canadiens qui suivent les exercices à Québec avant de s'embarquer mardi pour Bisley, ont reçu hier un nouveau modèle de fusil Ross fait expressément pour eux et dont ils se servaient pour les concours. Ils ont commencé hier après-midi leurs exercices avec ce nouveau fusil.

A FEU ET A SANG

El Paso, Texas, 30. — Des dépêches reçues hier de Saltillo, Mexique, disent que les Fédéraux ont mis le feu aux propriétés des étrangers dans cette ville et qu'ils ont tué le caissier et trois autres employés de la banque Purcell, appartenant aux Anglais.

APPRENTI PRESSIER

On demande un jeune homme d'une couple d'années d'apprentissage pour filer sur presse Gordon. S'adresser au DEVOIR, 43 rue Saint-Vincent.

LE CONGRES D'EDMONTON

LA GRANDE CONVENTION DES CANADIENS FRANÇAIS DE L'ALBERTA AURA LIEU LES 8, 9 ET 10 JUIN UN EVENEMENT CONSIDERABLE.

LES PRELIMINAIRES

Edmonton, 30. — Le Congrès annuel des Canadiens de langue française de la Province d'Alberta aura lieu à Edmonton les 8, 9 et 10 juin prochain et promet déjà d'être un événement considérable. Plusieurs évêques, ministres, sénateurs et députés des différentes provinces canadiennes ont déjà promis d'y assister.

Cette belle manifestation de patriotisme sera sous le patronage de Sa Grandeur Monseigneur Legal, archevêque d'Edmonton. Parmi les distingués compatriotes qui assisteront à ces fêtes il nous fait plaisir de publier les noms de MM. les sénateurs Belcourt et Poirier, M. A. Turgeon, procureur-général de la Saskatchewan, M. Joseph Bernier, secrétaire provincial du Manitoba, le juge Landry, du Nouveau-Brunswick, le juge J. E. Robitoux, de Montréal, le Rév. P. A. G. Morice, O.M.I., de Saint-Basile, le Rév. P. Ancelet, O.M.I., de Prince-Albert, MM. les présidents ou délégués de la Société du Parler Français de Québec, de l'Association d'Éducation d'Ontario, de "L'Assomption" d'Acadie, de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg, etc., etc.

UTILITES PUBLIQUES

La Commission des utilités publiques, composée de MM. F. W. Hibbard, président, de Sir Georges Garneau, de C. T. Laberge, J.C., a eu ce matin une courte séance au palais de justice. On y a entendu quelques causes, dont deux où était impliquée la compagnie des tramways. Cette dernière, dit-on, change fois que ses intérêts sont en jeu devant ce tribunal, proteste en alléguant que la Commission des utilités publiques, n'a pas juridiction pour se mêler de ses affaires. Cette explication plutôt sommaire a été fournie par deux fois ce matin. Dans la première cause, un citoyen de Tétraultville, Alexandre Girard, se plaignait du fait que la compagnie des tramways, contrairement à certaines clauses de sa franchise, obligeait les voyageurs se rendant à Tétraultville à payer double passage. En agissant ainsi, alléguait le demandeur, la compagnie viole les arrangements qui amènent l'annexion de cette municipalité à Montréal. Mise en cause, la ville accorda raison à M. Girard. Pour toute réponse, la compagnie des tramways prétendit que la commission n'avait pas juridiction. Ce matin la cause fut remise à la demande de la ville, qui n'était pas préparée pour l'audition.

UN DRAME ENTRE POLONAIS

Ottawa, 30. — Les Polonais de la capitale commencent à faire parler d'eux, mais de façon peu admirable. Hier soir, une nouvelle rixe a eu lieu rue Norman, et un homme a été blessé de deux coups de revolver par un compatriote. L'assaillant John Pantelone, a été écroué et sa victime, John Oczym, a dû être pansé par un médecin. Au cours d'une dispute, l'assaillant tira cinq coups de revolver sur sa victime, lui amputant un doigt et lui logeant une balle dans la main droite. Pantelone a expliqué à la police que trois hommes avaient tenté de s'introduire chez lui et qu'il avait tiré pour se défendre. Pantelone a comparu ce matin en cour de police et sa cause a été remise au 4 mai.

LE DEMENAGEMENT EST COMMENCE

Trois déménagements, a dit un sage, équivalent à un incendie. Si le brave homme que pas plus que vous je ne connais d'ailleurs, arrivait en notre ville demain, c'est une conflagration qu'il verra; la même qui se répète à époque fixe car en effet, c'est demain le premier mai.

LE "SATURNIA" EN CALE-SECHE

Le "Saturnia" fait eau à deux endroits et ses propriétaires attendent le rapport d'un scaphandrier avant de pouvoir juger de la gravité des dommages. Chez les capitaines que nous avons rencontrés dans le port, il semble en outre que la navire devra aller en cale-secche avant de reprendre la mer.

LE NORD CANADIEN

LES LIBERAUX SE SONT REUNIS CE MATIN POUR ETUDIER L'ATTITUDE A PRENDRE A L'EGARD DU PROJET DU GOUVERNEMENT.

DISSIDENCES

Ottawa, 30. — Les libéraux ont eu ce matin une grande réunion à huis-clos, aux Communes, afin d'adopter une décision quant à l'attitude qu'ils devront prendre à l'endroit du projet d'assistance financière au Nord-Canadien, proposé par M. R. L. Borden. L'assemblée a duré de dix heures à midi et demi; elle a été assez unanime. Cinq ou six libéraux de l'Ouest, toutefois, dont il est impossible pour le moment de savoir les noms, se sont déclarés favorables à tout ce qui pourrait aider au développement du Nord-Canadien, qu'ils estiment nécessaire aux provinces de la prairie. Quant aux autres, sous la conduite de M. Laurier, ils sont opposés au projet tel quel. Ils ne sont même pas désireux de demander des amendements à ce projet, à l'heure actuelle. Le parti libéral commencera par demander au ministre de mettre sur la table des Communes tous les renseignements qu'il a retenus au sujet de la situation financière du Nord-Canadien, afin que l'opposition soit aussi bien renseignée que le ministère sur les véritables besoins et la véritable situation des affaires de ce chemin de fer, au point de vue de sa solvabilité, surtout, et de la valeur des garanties qu'il offre à l'Etat. Ceci fait, l'opposition demandera la nomination d'une commission conjointe des deux partis afin d'étudier elle-même la situation, et d'en arriver à un règlement plus satisfaisant, s'il y a lieu, que celui proposé par M. Meighen.

Au caucus, plusieurs libéraux ont exprimé l'avis que les garanties offertes par Mackenzie et Mann, et acceptées par le ministre valent peu de chose, que Mackenzie et Mann ont gardé la maîtrise pleine et entière des portions les plus incommodes de leur actif et qu'ils n'ont transporté à l'Etat que des valeurs de peu d'importance, au point de vue financier. L'opposition estime que le ministre se doit de faire transporter, entre autres garanties, un chemin de fer électrique des environs de Niagara-Falls, et l'actif des compagnies de tramways de Winnipeg et de Toronto, toutes propriétés appartenant presque entièrement à Mackenzie et Mann, soit à titre d'associés soit à chacun d'eux séparément. Mackenzie et Mann ont aussi des mines de charbon dans l'Ouest, qui sont d'une valeur considérable, et la gauche, qui fait l'Etat aurait dû faire inclure dans ses garanties, ce qu'il n'a pas fait. De manière générale, donc, les libéraux en sont venus à la conclusion que l'arrangement proposé par M. Meighen, comme garantie du crédit de 45 millions que l'Etat assure au Nord-Canadien, n'est pas satisfaisant, et ils demandèrent la nomination d'une commission parlementaire conjointe, des deux partis, pour étudier encore mieux la situation. On croit que la lutte de l'opposition contre le projet ministériel sera plutôt vive. Quelques-uns parlent même de lutter jusqu'à ce que le ministère en soit amené à faire adopter son projet de loi, au moyen de la clôture, mais cela est improbable, quoique possible. Le fait que cinq ou six libéraux sont assez favorables à la proposition du ministre rend moins bonne la situation de l'opposition. La bataille ne s'engagera que la semaine prochaine.

ON LE TROUVE MORT

Malbaie, 30. — Un vieillard de l'île aux Coudres, M. Thos. Desgagné, a été trouvé mort dans son lit, le 27 courant. Il était âgé de 82 ans. Le Dr Labrecque, coroner, a été appelé pour faire l'enquête, et le verdict du jury a été: Mort d'une syncope.

INCENDIE DANS UN CHAMP

A midi, un passant a, par imprudence, jeté une allumette dans le vaste champ situé à l'arrière des logis de MM. Blais et J. A. Nantel, à "Snowdon Junction". L'incendie aurait causé de sérieux dégâts si la prompt arrivée de cette compagnie n'avait arrêté la marche des flammes, alimentées par l'herbe haute et sèche qui couvre le sol.

LE MAIRE REFUSE D'ABORD DE RECEVOIR LE LEADER SOCIALISTE, MAIS CELUI-CI MONTRE LES DENTS. — 1,000 SANS-TRAVAIL AU CHAMP-DE-MARS.

LE 1er MAI

Pour répondre à l'invitation de M. Saint-Martin, leur chef improvisé, plus de mille ouvriers étaient serrés autour du rond point du Champ de Mars, ce matin. Ils étaient moins nombreux qu'hier, car quelques-uns avaient réussi à trouver du travail. Ils se sont dispersés sans l'intervention de la police et dans l'ordre le plus parfait quand M. Saint-Martin leur eut appris qu'il n'avait pas encore de réponse au télégramme qu'il avait envoyé au ministère du travail pour demander au gouvernement d'ordonner la reprise immédiate des travaux dans le port.

LE GRAND NETTOYAGE

Le nettoyage de la ville de Montréal sera fait du 18 au 23 mai inclusivement. Cette mesure importante au point de vue de l'hygiène a été adoptée sur proposition de M. Hébert et la ville vote de plus une somme de \$2,500 pour payer une partie des annonces qui paraîtront dans les journaux pour faire connaître le mode et la date de ce ménage municipal.

LA DATE EN EST FIXEE AU 17 MAI PAR LE BUREAU DES COMMISSAIRES. — UN INCIDENT A PROPOS DE LA DISPERSION D'UN DOCUMENT.

M. LETOURNEAU.

Au commencement de la séance de ce matin, M. Martin a tenu à déclarer que ce que rapportaient les journaux hier au sujet de M. Robert, qui a touché dans une expropriation une commission de la ville et une autre des propriétaires, était exact; mais il veut qu'il soit bien entendu qu'il ne sera pas touché d'un des cheques de M. Létourneau. "Certains journaux ont mentionné le nom d'un échevin qui serait atteint par les procédures que j'envisage, mais qu'enfin il pourrait se faire que le chef ait emporté ces pièces pour y faire des changements et que personne ne pourrait alors les contrôler. Sur ce, M. McDonald objecte que donner le nom de document à une liste de trois noms c'est se montrer un peu généreux. Mais pour soulager toute la gravité qui pèse à l'acte de chasser les pompiers, M. Martin demande si personne se rappelle les noms qui étaient sur la liste. Tous les commissaires de dire qu'ils ne se souviennent pas, et M. Martin conclut: Vous voyez bien que s'il avait voulu les changer..."

ST-MARTIN VS MARTIN

LA MAIRE REFUSE D'ABORD DE RECEVOIR LE LEADER SOCIALISTE, MAIS CELUI-CI MONTRE LES DENTS. — 1,000 SANS-TRAVAIL AU CHAMP-DE-MARS.

LE 1er MAI

M. Martin a tenu à déclarer que ce que rapportaient les journaux hier au sujet de M. Robert, qui a touché dans une expropriation une commission de la ville et une autre des propriétaires, était exact; mais il veut qu'il soit bien entendu qu'il ne sera pas touché d'un des cheques de M. Létourneau. "Certains journaux ont mentionné le nom d'un échevin qui serait atteint par les procédures que j'envisage, mais qu'enfin il pourrait se faire que le chef ait emporté ces pièces pour y faire des changements et que personne ne pourrait alors les contrôler. Sur ce, M. McDonald objecte que donner le nom de document à une liste de trois noms c'est se montrer un peu généreux. Mais pour soulager toute la gravité qui pèse à l'acte de chasser les pompiers, M. Martin demande si personne se rappelle les noms qui étaient sur la liste. Tous les commissaires de dire qu'ils ne se souviennent pas, et M. Martin conclut: Vous voyez bien que s'il avait voulu les changer..."

LE MENAGE DE CONCORDIA

Le ménage de la ville de Montréal sera fait du 18 au 23 mai inclusivement. Cette mesure importante au point de vue de l'hygiène a été adoptée sur proposition de M. Hébert et la ville vote de plus une somme de \$2,500 pour payer une partie des annonces qui paraîtront dans les journaux pour faire connaître le mode et la date de ce ménage municipal.

ON LE TROUVE MORT

Malbaie, 30. — Un vieillard de l'île aux Coudres, M. Thos. Desgagné, a été trouvé mort dans son lit, le 27 courant. Il était âgé de 82 ans. Le Dr Labrecque, coroner, a été appelé pour faire l'enquête, et le verdict du jury a été: Mort d'une syncope.

INCENDIE DANS UN CHAMP

A midi, un passant a, par imprudence, jeté une allumette dans le vaste champ situé à l'arrière des logis de MM. Blais et J. A. Nantel, à "Snowdon Junction". L'incendie aurait causé de sérieux dégâts si la prompt arrivée de cette compagnie n'avait arrêté la marche des flammes, alimentées par l'herbe haute et sèche qui couvre le sol.

LE MAIRE REFUSE D'ABORD DE RECEVOIR LE LEADER SOCIALISTE, MAIS CELUI-CI MONTRE LES DENTS. — 1,000 SANS-TRAVAIL AU CHAMP-DE-MARS.

LE 1er MAI

Pour répondre à l'invitation de M. Saint-Martin, leur chef improvisé, plus de mille ouvriers étaient serrés autour du rond point du Champ de Mars, ce matin. Ils étaient moins nombreux qu'hier, car quelques-uns avaient réussi à trouver du travail. Ils se sont dispersés sans l'intervention de la police et dans l'ordre le plus parfait quand M. Saint-Martin leur eut appris qu'il n'avait pas encore de réponse au télégramme qu'il avait envoyé au ministère du travail pour demander au gouvernement d'ordonner la reprise immédiate des travaux dans le port.

LE GRAND NETTOYAGE

Le nettoyage de la ville de Montréal sera fait du 18 au 23 mai inclusivement. Cette mesure importante au point de vue de l'hygiène a été adoptée sur proposition de M. Hébert et la ville vote de plus une somme de \$2,500 pour payer une partie des annonces qui paraîtront dans les journaux pour faire connaître le mode et la date de ce ménage municipal.

LA DATE EN EST FIXEE AU 17 MAI PAR LE BUREAU DES COMMISSAIRES. — UN INCIDENT A PROPOS DE LA DISPERSION D'UN DOCUMENT.

M. LETOURNEAU.

Au commencement de la séance de ce matin, M. Martin a tenu à déclarer que ce que rapportaient les journaux hier au sujet de M. Robert, qui a touché dans une expropriation une commission de la ville et une autre des propriétaires, était exact; mais il veut qu'il soit bien entendu qu'il ne sera pas touché d'un des cheques de M. Létourneau. "Certains journaux ont mentionné le nom d'un échevin qui serait atteint par les procédures que j'envisage, mais qu'enfin il pourrait se faire que le chef ait emporté ces pièces pour y faire des changements et que personne ne pourrait alors les contrôler. Sur ce, M. McDonald objecte que donner le nom de document à une liste de trois noms c'est se montrer un peu généreux. Mais pour soulager toute la gravité qui pèse à l'acte de chasser les pompiers, M. Martin demande si personne se rappelle les noms qui étaient sur la liste. Tous les commissaires de dire qu'ils ne se souviennent pas, et M. Martin conclut: Vous voyez bien que s'il avait voulu les changer..."

LE GRAND NETTOYAGE

LA DATE EN EST FIXEE AU 17 MAI PAR LE BUREAU DES COMMISSAIRES. — UN INCIDENT A PROPOS DE LA DISPERSION D'UN DOCUMENT.

M. LETOURNEAU.

Au commencement de la séance de ce matin, M. Martin a tenu à déclarer que ce que rapportaient les journaux hier au sujet de M. Robert, qui a touché dans une expropriation une commission de la ville et une autre des propriétaires, était exact; mais il veut qu'il soit bien entendu qu'il ne sera pas touché d'un des cheques de M. Létourneau. "Certains journaux ont mentionné le nom d'un échevin qui serait atteint par les procédures que j'envisage, mais qu'enfin il pourrait se faire que le chef ait emporté ces pièces pour y faire des changements et que personne ne pourrait alors les contrôler. Sur ce, M. McDonald objecte que donner le nom de document à une liste de trois noms c'est se montrer un peu généreux. Mais pour soulager toute la gravité qui pèse à l'acte de chasser les pompiers, M. Martin demande si personne se rappelle les noms qui étaient sur la liste. Tous les commissaires de dire qu'ils ne se souviennent pas, et M. Martin conclut: Vous voyez bien que s'il avait voulu les changer..."

LE MENAGE DE CONCORDIA

Le ménage de la ville de Montréal sera fait du 18 au 23 mai inclusivement. Cette mesure importante au point de vue de l'hygiène a été adoptée sur proposition de M. Hébert et la ville vote de plus une somme de \$2,500 pour payer une partie des annonces qui paraîtront dans les journaux pour faire connaître le mode et la date de ce ménage municipal.

ON LE TROUVE MORT

Malbaie, 30. — Un vieillard de l'île aux Coudres, M. Thos. Desgagné, a été trouvé mort dans son lit, le 27 courant. Il était âgé de 82 ans. Le Dr Labrecque, coroner, a été appelé pour faire l'enquête, et le verdict du jury a été: Mort d'une syncope.

INCENDIE DANS UN CHAMP

A midi, un passant a, par imprudence, jeté une allumette dans le vaste champ situé à l'arrière des logis de MM. Blais et J. A. Nantel, à "Snowdon Junction". L'incendie aurait causé de sérieux dégâts si la prompt arrivée de cette compagnie n'avait arrêté la marche des flammes, alimentées par l'herbe haute et sèche qui couvre le sol.

LE MAIRE REFUSE D'ABORD DE RECEVOIR LE LEADER SOCIALISTE, MAIS CELUI-CI MONTRE LES DENTS. — 1,000 SANS-TRAVAIL AU CHAMP-DE-MARS.

LE 1er MAI

Pour répondre à l'invitation de M. Saint-Martin, leur chef improvisé, plus de mille ouvriers étaient serrés autour du rond point du Champ de Mars, ce matin. Ils étaient moins nombreux qu'hier, car quelques-uns avaient réussi à trouver du travail. Ils se sont dispersés sans l'intervention de la police et dans l'ordre le plus parfait quand M. Saint-Martin leur eut appris qu'il n'avait pas encore de réponse au télégramme qu'il avait envoyé au ministère du travail pour demander au gouvernement d'ordonner la reprise immédiate des travaux dans le port.

LE GRAND NETTOYAGE

Le nettoyage de la ville de Montréal sera fait du 18 au 23 mai inclusivement. Cette mesure importante au point de vue de l'hygiène a été adoptée sur proposition de M. Hébert et la ville vote de plus une somme de \$2,500 pour payer une partie des annonces qui paraîtront dans les journaux pour faire connaître le mode et la date de ce ménage municipal.

LA DATE EN EST FIXEE AU 17 MAI PAR LE BUREAU DES COMMISSAIRES. — UN INCIDENT A PROPOS DE LA DISPERSION D'UN DOCUMENT.

M. LETOURNEAU.

Au commencement de la séance de ce matin, M. Martin a tenu à déclarer que ce que rapportaient les journaux hier au sujet de M. Robert, qui a touché dans une expropriation une commission de la ville et une autre des propriétaires, était exact; mais il veut qu'il soit bien entendu qu'il ne sera pas touché d'un des cheques de M. Létourneau. "Certains journaux ont mentionné le nom d'un échevin qui serait atteint par les procédures que j'envisage, mais qu'enfin il pourrait se faire que le chef ait emporté ces pièces pour y faire des changements et que personne ne pourrait alors les contrôler. Sur ce, M. McDonald objecte que donner le nom de document à une liste de trois noms c'est se montrer un peu généreux. Mais pour soulager toute la gravité qui pèse à l'acte de chasser les pompiers, M. Martin demande si personne se rappelle les noms qui étaient sur la liste. Tous les commissaires de dire qu'ils ne se souviennent pas, et M. Martin conclut: Vous voyez bien que s'il avait voulu les changer..."

Où Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture)

Popeline brochée, valant 75c, pour 49c. Eolienne brochée, valant 85c, pour 59c. Crêpon broché, laine, \$1.25, pour 79c. Popeline de soie brochée, \$1.50, pour \$1.19. Crêpe de Chine, de soie brochée, \$2.00, \$1.75, et \$1.50.

O. OUMET

4, RUE SAINT-DENIS

APPAREILS ÉLECTRIQUES ET A GAZ. C'est le temps de les acheter ici, car nous les offrons AUX PRIX LES PLUS BAS. Nous avons UN CHOIX INCOMPARABLE qu'il nous faut écouler sans réserve, car nous abandonnons les affaires.

Set de Chambre "Kyonyx figuré" \$119.00

Voici une offre qui intéressera certes ceux qui prennent maison ou qui désirent acheter un set de chambre de dernier goût. Cet ameublement comprend un joli lit en bois, un bureau, une commode, une table de toilette, un miroir cheval et un porte-manteau, le tout fait de beau kyonyx figuré. Les tiroirs des meubles sont complètement bombés et toutes les pièces sont de première marque. Ce set a toute l'apparence d'un ameublement de DEUX CENTES DOLLARS.

La Compagnie BRODEUR

533 Ste-Catherine Est, 1827 Ste-Catherine Est, 327 St-Laurent, 86 St-Pierre.

Messieurs les Gens d'Affaires, Songez à votre Bourse

S'il vous faut quelque chose en fait de meubles, rugs, etc., ce printemps, ne craignez donc pas de venir nous voir, vous trouverez certainement ce qu'il vous faut. Notre assortiment est considérable et pour ceux qui ne connaissent pas encore l'importance de notre maison nous ajouterons que notre magasin, mesurant 43 pieds par 95 et bâti à quatre étages, regorge de tout ce qu'il y a de plus nouveau en articles d'ameublement de maison.

ARCHAMBAULT

PHARMACIE Lecours et Lanctot. Parfums les plus nouveaux. IRENEA. — SECRET DE FEMME. — REVE D'ANTAN. — VIOLALBA. — FLORENT. Demandez notre parfum A NUL AUTRE PAREIL: "MON REVE" suave et durable, \$1.00 l'once.

LES VICTIMES DE LA GREVE

Denver, Colo., 30 — Au cours d'une bataille près de Ferbes, entre les gardiens de mines et les grévistes, sept gardiens et deux grévistes ont été tués hier. Une autre bataille s'est engagée à Walsenburg entre une certaine de soldats de l'Etat et deux heures de lutte, ces derniers furent se retirer, en important cependant leurs fusils avec eux.

AURONS-NOUS DES ELECTIONS?

Ottawa, 30. — Les conservateurs de la Capitale sont très actifs par le temps qui court et font de l'organisation et de l'entraînement. Certains en concluent que nous aurons des élections générales à l'automne. Ceci peut être un peu hasardeux, mais il n'en est pas moins vrai que le parti veut se faire une position solide à Ottawa. Après les élections générales de l'Association Conservatrice ont commencé de se faire les différentes élections de quartiers dans la ville. Le quartier Victoria a hier soir élu comme président l'échevin Rice qui l'an dernier occupait la même charge. L'assemblée était présidée par M. C. S. O. Boudreau, secrétaire français de l'Association en l'absence du secrétaire-général, M. C. J. Bott, actuellement retenu chez lui par la maladie. M. D. A. Sinclair a été élu secrétaire du quartier.

M. PICARD S'EXPLIQUE

Québec, 30. — M. Joseph Picard, président de la Chambre de Commerce, dans une lettre où il explique l'attitude de ce corps public au sujet de la construction du Canal de la Baie Georgeienne, nie formellement que la Chambre ait été influencée en quelque manière par les représentants du gouvernement et déclare que la Chambre n'a fait que maintenir l'opinion émise il y a quelques années qu'il serait plus sage d'attendre les résultats que donnera le Transcontinental avant d'engager le pays dans une dépense énorme comme celle qu'entraînera le canal de la Baie Georgeienne. M. Picard ajoute dans sa lettre que la Chambre de Commerce ne mêle pas la politique à ses délibérations.

DECES

ROBEUR. — Montréal, le 29 avril 1914, à l'âge de 77 ans et 23 jours, est décédé Monsieur Azarie Robeur, ancien marchand tailleur de cette ville. Les funérailles auront lieu vendredi, le 1er courant. Le convoi funéraire partira de la demeure de son gendre, le docteur Arthur Desrosiers, No. 174 rue Maltonneuve à 8 heures 1/2 a.m., pour se rendre à l'église Sainte-Brigitte, où le service sera célébré, et de là à la cimetièrre de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.